

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



NOTRE HISTORIEN NATIONAL  
La statue de François-Xavier GARNEAU  
(Don de l'honorable M. G.-E. AMYOT, M. C. L.)

Organe de la Société des  
Arts, Sciences et Lettres

**QUEBEC**

OCTOBRE, 1925, Vol VI, No 5

25 sous l'exemplaire

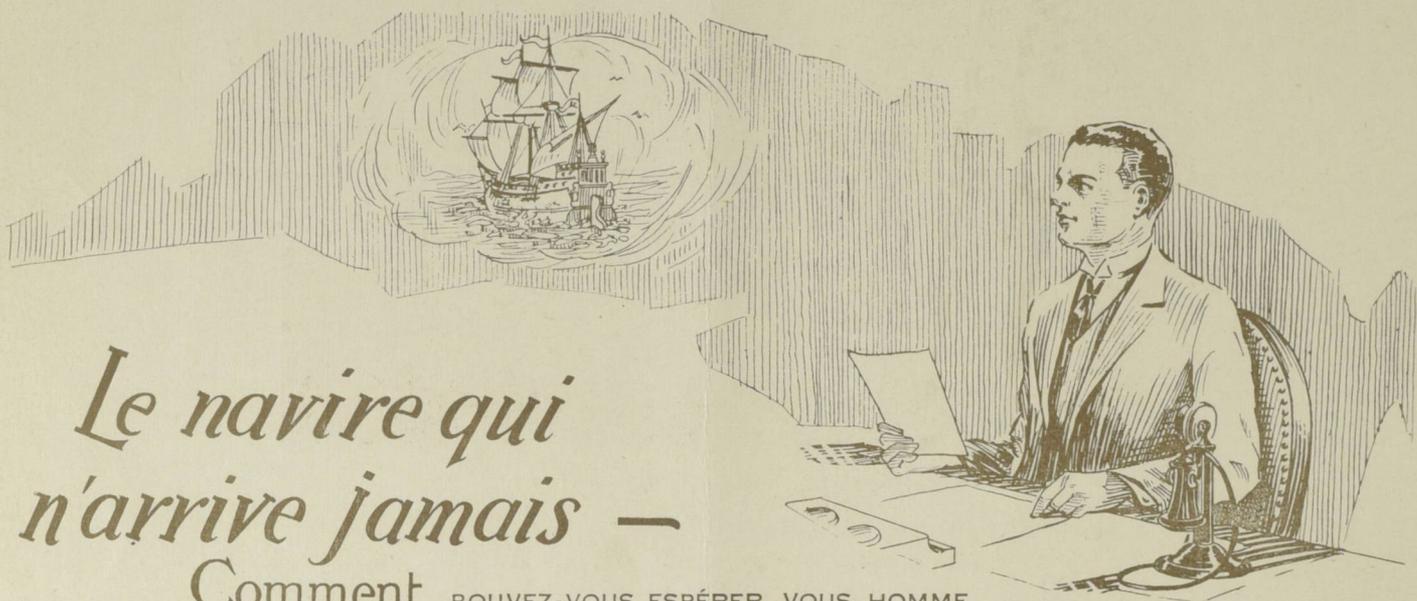
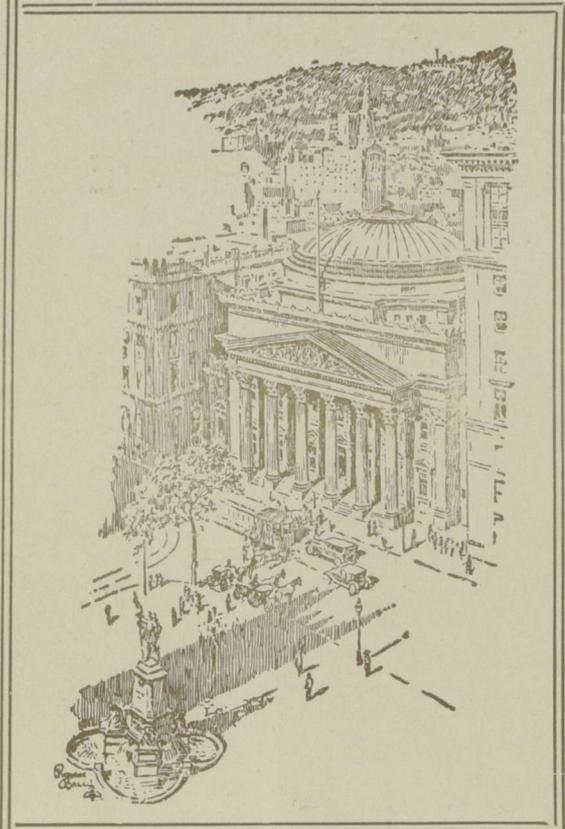
LE TERROIR

# BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

## DEPARTEMENT D'EPARGNE

La BANQUE DE MONTREAL a un département d'épargne dans chacune de ses succursales au Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.



*Le navire qui  
n'arrive jamais —*

Comment POUVEZ-VOUS ESPÉRER, VOUS, HOMME  
D'AFFAIRES, QUE CE NAVIRE, SYMBOLE DE PROSPÉRITÉ ARRIVE JAMAIS A VOUS, SI VOUS  
NE LUI OUVREZ PAS VOTRE PORTE PAR L'ANNONCE ET L'ILLUSTRATION DANS LES JOUR-  
NAUX, CATALOGUES, DÉPLIANTS OU TOUT AUTRE MÉDIUM DE PUBLICITÉ !

NOTRE PERSONNEL D'ARTISTES ET D'OUVRIERS COMPÉTENTS VOUS AIDERA DANS CETTE TÂCHE.

LA PHOTOGRAVURE DE QUÉBEC ENRG.  
421 RUE ST. PAUL. — TELEPHONE 2-7856.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin, J. A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec

# LE TERROIR

## REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

Vol. VI

QUÉBEC, OCTOBRE 1925

No 5

Édité par : **LE TERROIR, Enreg.**

Directeur-président : Georges MORISSET.

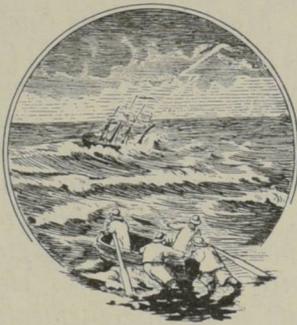
Secrétaire de la rédaction : Damase POTVIN.

Administrateur : Eudore CARON.

Bureau d'affaires : 130 St-Vallier—Téléphone 2-1229

QUÉBEC.

Abonnement, 1 an: Canada, \$3.00. Etranger, \$4.00



### SOMMAIRE

D'un mois à l'autre, par Damase Potvin. . . . . 108

**Au Parnasse Canadien :—**

Stances pour elle, Alfred DesRoches. . . . .

La mendiante d'amour, Josette Alice Bernier. . . . .

Les Moulins, Alphonse Désilets. . . . .

Le vieux chasseur, conte, Chs M. Boissonnault. . . . . 111

Un naufrage sur les côtes gaspésiennes en 1898, par E. Litalien. . . . . 113

Le joyeux terroir du Médoc, par André Coude-Berque-Lambrecht. . . . . 115

La chanson à travers les âges, par Alphonse Désilets. . . . . 116

Ce que l'on pense et dit de nous, par G. E. M. . . . . 117

Notre concours musical. . . . . 118

**Revue des Lectures :—**

L'Erreur de Pierre Giroir du Dr Jos. Cloutier, par Aimé Plamondon. . . . . 119

Chez nos membres, Maxime Ledoyen. . . . . 121

Ce que fut 1925, rapport du secrétaire-archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres. . . . . 125

**Gravures :—**

Monument commémoratif; divers paysages de chez nous. . . . .

### Grandir et prospérer

LE TERROIR en est à sa sixième année et le fil de son existence n'a été rompu qu'une seule fois, à peu près à mi-distance entre son premier jour et l'heure présente. Ceux qui veillaient sur son berceau accomplirent le miracle de sa renaissance en caressant l'espoir de voir grandir ce bambin. Après s'être dégagé des contraintes, l'enfant a développé ses membres, sa robuste s'est affermie et l'adolescent s'apprête maintenant à frayer son chemin.

C'est fort de ce sentiment et puissant de cette volonté que LE TERROIR tourne aujourd'hui une autre page de sa vie et qu'il ouvre carrière à son ambition.

Pour illustrer son nouveau geste, qui témoigne assurément de sa vivacité et de son ardent désir de "grandir et de prospérer", il offre, par l'intermédiaire de M. l'administrateur de LE TERROIR Enr., une prime à tout abonné, une prime utile, toujours appréciée et même recherchée, surtout lorsqu'elle signifie le dernier cri livresque de l'intellectualité, le manuel le plus récent et le plus moderne, de réputation universelle, le dictionnaire Larousse, un volume, édition 1925, sous une forme complète et durable, et aussi, si l'on veut mieux, sous une forme parfaite et de luxe.

Il convient de féliciter M. l'administrateur de cette trouvaille et de souhaiter à tous nos abonnés l'avantage de s'en prévaloir. Quoique l'offre jusqu'ici n'ait été connue que dans un cercle très restreint,—lors d'une réunion des directeurs de la société des Arts, Sciences et Lettres, cinq sur sept n'ont pu résister, sur place, à ce qu'elle a de fascinant,—le bruit s'en est répandu et, par la suite, le nombre des nouveaux abonnés s'en est accru immédiatement d'au-delà d'une centaine.

On peut voir quelque part ailleurs, dans une autre page, les termes et conditions de cette offre vraiment alléchante et qui démontre éloquentement le souci pour Le Terroir de "grandir et de prospérer."

Le DIRECTEUR-PRESIDENT.

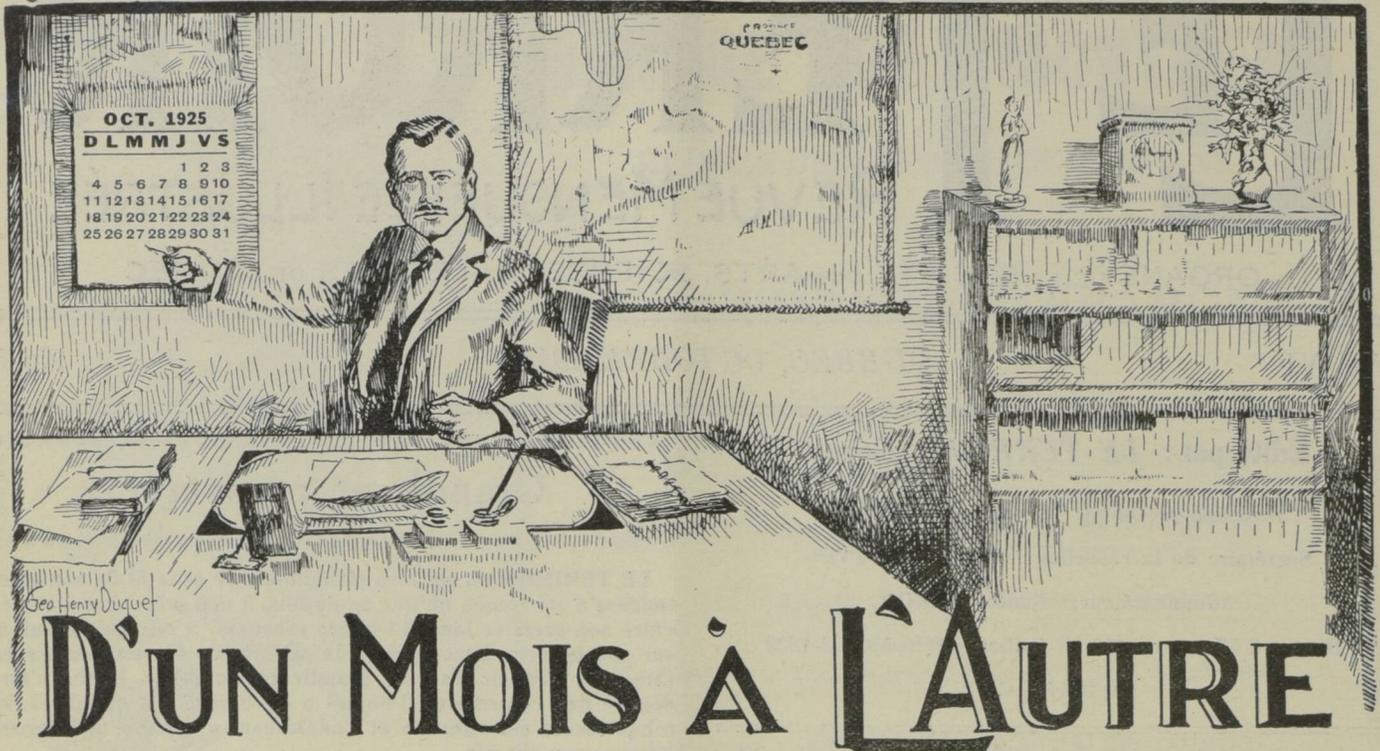
### La Statue de François-Xavier GARNEAU

Garneau a été vraiment un précurseur. Encore tout jeune homme, il se donna pour but d'écrire l'histoire de son pays. Le premier volume de son histoire du Canada parut en 1845, le deuxième en 1846, et le troisième en 1848. Cet ouvrage révéla aux Canadiens-français les grands faits accomplis par leurs ancêtres.

La province de Québec devait une statue à François-Xavier Garneau. C'est un parent de Garneau, l'honorable M. G.-E. Amyot, conseiller législatif, qui se chargea d'en doter la ville natale de l'historien. M. Amyot a voulu faire beau, grand et, en réalité la statue de Garneau, œuvre du sculpteur français. Chevré, auteur de la statue de Champlain, est très bien réussie.

Le monument Garneau a été dévoilé le 10 octobre, 1912. Ce jour-là, comme l'a dit un journal français, tout ce que la province de Québec compte d'hommes politiques, de lettres, de patriotes, venaient rendre hommage, dans la vieille cité de Champlain, à notre historien national, et le peuple répondait à ce beau geste en acclamant l'écrivain qui lui avait donné la foi dans l'avenir de la nation.

(Extrait de "Les Monuments commémoratifs de la province de Québec", par Pierre-Georges Roy 1923)



# D'UN MOIS À L'AUTRE

Au cours d'une réunion générale de la Société des Auteurs Canadiens, section française qui s'est tenue le samedi, 24 octobre à Montréal un important projet a été soumis par notre trésorier M. G.-E. Marquis sur les éditions à bon marché de livres canadiens de petit format à distribuer en livres de récompense dans les écoles. Nous publierons dans une prochaine livraison le texte du projet de M. Marquis. Un comité a été nommé à cette fin. Puisse-t-il arriver à une solution satisfaisante et pour les commissions scolaires, et pour les éditeurs et pour les auteurs.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi concernant les livres de prix canadiens, cette question des récompenses scolaires semble de l'actualité tous les jours de l'année. Elle vaut la peine, d'ailleurs, qu'on s'en occupe. Le choix des livres de prix est beaucoup plus sérieux et plus délicat et il peut avoir des conséquences beaucoup plus étendues qu'on le pense. Il ne s'agit pas seulement, pour les commissions scolaires, d'acheter des livres à aussi bon marché que possible, mais pour les élèves, du choix de livres instructifs qui seraient, sous quelque forme que l'instruction se présentera, d'un grand avantage pour les jeunes intelligences. Ce dernier point est encore plus important que l'autre. Des livres insignifiants ne sauraient que détourner les jeunes de la lecture et les priver d'une grande source de richesses intellectuelles.

C'est dans le premier livre qui nous tombe sous la main que l'on acquiert le goût de la lecture pour toute sa vie ou qu'on est détourné pour toujours.

Or, une chose est importante; celle de bien connaître notre pays. Et l'on n'apprend pas à le connaître seulement en se bourrant le crâne des réponses aux questions des manuels scolaires. L'on tire de ces

manuels les grandes lignes de nos connaissances intellectuelles. Mais il faut les compléter, les étoffer par des lectures privées et libres. Et l'on peut voir quel genre de livres de prix alors convient et conviendrait de mettre entre les mains des enfants de nos écoles; des livres où l'on peut apprendre l'histoire de notre pays, où l'on peut admirer nos coutumes et suivre nos traditions, où l'on peut connaître la mentalité de nos gens, un peu de leur psychologie.

Notre histoire n'est pas très vieille mais elle est féconde en faits et en enseignements; elle peut donc fournir des récits qui méritent d'être connus de notre jeunesse. Puis, à côté des actions d'éclat accomplies par nos grands hommes, il y a à connaître en plus les ressources naturelles que la nature nous a données et qu'elle développe avec tant de sollicitude. Les ouvrages qui traitent de tous ces sujets sont d'une utilité incontestable, primordiale pour nos écoliers. Et ce sont ces ouvrages-là qui de préférence à tous autres, devraient être distribués en récompense dans nos écoles. Jusqu'à présent, l'on ne peut nier à nos auteurs canadiens le talent d'avoir traité des sujets canadiens. On leur a même fait un reproche d'être trop exclusifs de ce côté et, dans certains milieux on les traite avec mépris de régionalistes ce qui serait le dernier degré de la carrière littéraire.

\* \* \*

Les citoyens de Québec se mettent à prendre un intérêt profond pour l'organisation des sports d'hiver dans notre ville, du moins pour l'hiver qui vient.

L'on a réalisé que l'hiver dernier ces attractions avaient attiré dans nos murs une foule de touristes

étrangers qui ne seraient pas venus sans cela, qui se sont visiblement intéressés à ces sports agréables, sains et délassants, et qui ont laissé dans notre ville des sommes fort respectables.

L'on devra reconnaître, et c'est fait, d'ailleurs, depuis assez longtemps que Québec assis sur son promontoire dans son pittoresque décor hivernal, est merveilleusement situé pour obtenir dans une organisation de cette nature menée sérieusement, de vifs succès. Les charmes naturels dont se pare notre ville attirent irrésistiblement le touriste en toute saison. Sa situation topographique, la somptueuse hôtellerie qui couronne notre terrasse, unique au monde, tous les vieux souvenirs historiques qui nous entourent sous forme de remparts, de bastions et de tours, couronnés d'une citadelle qui donne au promontoire québécois tous les aspects d'un Gibraltar, ses parcs de style naturel, ses rues archaïques, sont autant d'attraits que recherchent les étrangers et dont nous avons le devoir dans l'intérêt de tous de tirer parti par tous les moyens que nous avons à notre disposition.

Durant l'été le courant touristique s'est tout naturellement dirigé vers nous sans qu'il nous en ait coûté le moindre effort de travail ou d'initiative. Nous n'avons qu'à laisser faire, à nous laisser vivre tout naturellement, parmi nos souvenirs et dans notre merveilleux décor pour que les gens de toutes les parties des Etats-Unis nous trouvent intéressants. Mais il y a des efforts à faire pour maintenir le courant pendant l'hiver alors que l'on est un peu moins enclin aux balades à travers l'Amérique du Nord. Il faut des attractions spéciales et notre population est intéressée à les voir entreprendre.

On remarque que dans beaucoup d'autres villes, américaines ou européennes, bien moins avantageusement situées que Québec à tous les points de vue des amusements d'hiver, on a tenté des entreprises qui ont été couronnées de succès remarquables. L'on a établi des amusements qui sont devenus pendant les mois d'hiver une industrie payante pour la population de ces villes.

Si, de ce côté, nous n'avons pas su payer d'exemple au moins suivons celui qui nous est donné par ces villes à qui il en a coûté beaucoup plus qu'il nous en coûterait pour entreprendre la moitié moins que nous pourrions nous-même tenter.

\* \* \*

C'était César, croyons-nous, qui rendait hommage au don oratoire des Gaulois. Nous sommes des descendants des Gaulois; il est vrai que nos ancêtres ne datent pas d'hier. Bien des choses ont changé depuis le temps de Vercingetorix y compris la transplantation de nos ancêtres sur un autre continent de sorte qu'à la vérité et si l'on y regarde de près il y a bien peu de Clovis chez nous.

Mais il faut avouer que sur le point du don oratoire, personne des descendants des Gaulois, même

chez nous, n'a dégénéré et nous nous sommes montrés conservateurs endurcis même si ce don est employé à défendre notre libéralisme.

Nous continuons donc à être éloquents, c'est-à-dire à aimer à parler en public, et bavards, c'est-à-dire à employer beaucoup de mots pour dire peu de choses, très souvent. Cette double faculté est si conforme à notre tempérament national que par hasard, en en revendiquant l'exercice pour nous-mêmes, nous l'accordons également à notre prochain ce qui d'ordinaire, n'est pas notre manière de concevoir la liberté.

A plusieurs reprises déjà, il y eut dans nos parlements des tentatives faites pour la limitation maximale de temps accordé à chaque orateur. On a jamais réussi dans ces tentatives. Tous avouaient que l'on parlait trop mais tous se coalisaient contre les empêcheurs de parler en rond.

Mais l'on n'a jamais fait aucune de ces tentatives pendant une campagne électorale. Ah! si on essayait, peut-être la face des choses changerait-elle du tout au tout; peut-être que les orateurs d'un parti qui s'attacheraient à parler le moins gagneraient toutes les sympathies. Mon Dieu, ça ne coûterait pas cher d'essayer lors de la prochaine campagne électorale—puisqu'il est trop tard pour celle qui vient de se terminer.

Vrai, on n'a jamais tant parlé que durant cette campagne électorale, du moins dans notre district de Québec, patrie de nos bons orateurs, a-t-on prétendu. Que n'a-t-on eu l'idée, au début de la campagne de nommer un statisticien qui aurait fait le total non seulement des discours qui ont été faits mais de tous les mots qui ont été prononcés. Ah! diable!

Nous aimons la parole à tel point que si nous aimons avant tout la nôtre, nous aimons aussi celle d'autrui. Entendre parler est un de nos plaisirs favoris. On ne s'en lasse pas. Dieu sait si nos journées sont occupées par mille devoirs impérieux. Mais nous trouverons toujours quelques minutes pour aller entendre une conférence ou un discours. Sans doute le désir de s'instruire ou d'assister à un pugilat entre deux parlementaires réputés est pour quelque chose dans cette avidité. N'importe, avant tout, c'est la satisfaction d'entendre parler que nous recherchons. L'homme qui parle jouit à nos yeux d'un prestige particulier. Peut-être accumule-t-il les lieux communs et les balourdises, peu importe! "Parle-t-il bien!" dit-on. Et on lui pardonne tout. Et à la fin de la période électorale, s'il s'agit de cela, on vote pour lui parce qu'il parle bien.

\* \* \*

Quand vient à Québec l'automne et le printemps, il se présente aux yeux de l'observateur un spectacle unique et bien de nature à caractériser Québec comme ville pittoresque.

Quoi, en effet, de plus pittoresque que la pêche à l'éperlan, le long des quais de la Basse-Ville. L'eau

(Suite à la page 126)

# AU PARNASSE CANADIEN

*Les Idylles du Parc.*

## STANCES POUR ELLE.

### I

*Nous nous sommes connus trop tard pour nous aimer  
De cet amour dont rêvait notre adolescence...  
On dirait qu'il y eut entre nous une absence  
Non motivée, où nos cœurs se seraient fermés...*

*Gauches, embarrassés des anciennes années,  
Nous marchons côte à côte en nous celant nos cœurs  
Où dorment des amours mortes et des rancœurs,  
Pareilles à des gerbes de roses fanées...*

### II

*L'ombre du soir vernal mêle les branches d'arbres  
Aux rosiers encore veufs de roses du parc...  
Sur son fût de granit, arquant son dos de marbre,  
Cupidon, d'une main sûre, bande son arc...*

*Mais les sites anciens ont changé de visage,  
Votre main blanche joue avec ma volonté...  
Votre chère personne imprime au paysage  
Le tremblement serein des horizons d'été...*

ALFRED DESROCHERS.

## LA MENDIANTE D'AMOUR

*Elle ne dit pas: "Donnez-moi!"  
Mais ses grands yeux sont tout émoi.  
... Riches d'amour, faites l'obole  
D'un sourire, d'une parole.  
N'attendez pas de ces vains mots  
Qui, mettant à jour tant de maux,  
Font l'âme triste, lasse et vide.  
Mieux vaut garder ton cœur avide  
Si l'on ne comprend pas tes yeux.  
Mendiant, crois-moi, vaut mieux  
Taire à jamais de telles choses.  
Les amours sont comme les roses  
Qui toujours exhalent, sans bruit.  
Leur cœur que le parfum traduit.  
En silence poursuis ta route...  
Quelqu'un les comprendra, sans doute,  
Tes grands yeux de rêve et d'amour  
Et te paiera bien de retour...*

JOVETTE-ALICE BERNIER.

*"Roulades".*

## LES MOULINS

*J'évoque simplement votre gloire passée,  
Moulins dont la chanson grave s'est effacée  
Et dont la meule dort que l'on a délaissée!*

*Vieux moulins de cailloux, perchés sur les côtes,  
Dont les bonnets pointus, ornés de longs plumeaux,  
Miraient leurs cônes ronds aux glaces des ruisseaux!*

*Combien de fois, vers vous, sont revenus les nôtres.  
Qu'une récolte fut moins prospère qu'une autre,  
Vous retourniez toujours plus de fleur que d'épeau-  
tres.*

*Vous avez mis au cœur des anciens la gaieté:  
En cheminant vers vous nos aïeux ont chanté  
Leurs champêtres amours et leur félicité.*

*Moulins-à-roue en qui, sous des arceaux de chêne,  
S'engouffrait le torrent qui bondit par les plaines,  
Moulins de Petit-Pré, de Beaumont, de Vincennes;*

*Moulins-à-vent dont les échelles ont battu  
Dans tous les contes de grand'mères que-veux-tu,  
Faut-il que vos refrains à jamais se soient tus.*

*Je vous entends tourner en battant la mesure  
Et l'on dirait qu'afin de doubler la mouture  
Vous rallongez vos bras d'une immense envergure.*

*Moulins de l'Ile-aux-Coudres, moulins de Beaupré,  
De Saint-Jean-d'Orléans sous la côte emmuré,  
Vieux moulin de Beauport, déchu, défiguré;*

*Puis, remontant le fleuve aux vagues opalines,  
Moulins de Lotbinière et moulin de Grondines,  
Vous dont on célébrait de partout les farines;*

*Tous plus beaux et plus fiers qu'un moulin de Daudet  
Vous vous ressouvenez de ceux dont on parlait:  
Maskinongé, Sorel, Batiscan, Nicolet...*

*Vous avez défendu votre âme paysanne  
Contre le loup qui vint un jour à manger l'âne  
Et fit pleurer les beaux yeux doux de Mariane.*

*Parce que des meuniers, plus gentils que malins,  
Gardent leur coffre ouvert ainsi que leurs cœurs pleins,  
Nous vous aimons comme autrefois, vaillants moulins.*

Au Moulin de Vincennes,  
le 11 octobre 1925.

ALPHONSE DESILETS.

LES BONNES HISTOIRES

## LE VIEUX CHASSEUR

Première mention honorable au deuxième concours littéraire de la Société  
des Arts, Sciences et Lettres.

CHS-M. BOISSONNAULT

MONTREAL

"JAYME D'ARC"

Vers l'an 1780, sur les bords solitaires de la Abouabouscache, petite rivière qui se cache sous des fouillis d'aulnes, de saules, de sureaux en fleurs, et déroule ses méandres à travers les sauvages beautés des grands bois, pour se jeter dans la rivière des Trois Pistoles,\* se trouvait une petite cabane de bois rond, habitation d'un vieux couple canadien qui vivait à la manière des sauvages: de chasse et de pêche.

Quoique pauvre, le vieux chasseur, qui s'appelait Germain Soucy, était toujours gai et vaillant: c'est, je crois, l'esprit du Canadien qui, généralement, n'a pas peur de la vie et est assez content de son sort; mais le père Soucy avait une autre cause de bonheur: la Providence lui avait donné une femme qui eut rendu des points à sainte Zite pour faire la cuisine et tenir proprement la maison. Cette bonne ménagère se nommait Marguerite Dubois, quand elle était fille, et depuis, Germain avait continué à lui donner le nom de Marguerite des bois. Tous les matins, il l'embrassait en lui disant: "Que t'apporterais-je aujourd'hui, ma douce Marguerite des bois?" C'est qu'il savait le tour de se faire aimer, le vieux chasseur, et encore s'en rendait-il compte, ce qui n'arrive pas toujours dans le saint état!

Les ours, les cariboux, les orignaux, n'avaient pas de plus grand ennemi que Germain Soucy.

Les sauvages qui le guettaient en tout temps et le détestaient parce qu'il était un rude chasseur et qu'il leur faisait une grande concurrence dans la poursuite des gibiers qui, à cette époque reculée, abondaient dans nos forêts, se promettaient bien de le faire souffrir de la belle façon s'il tombait jamais entre leurs mains. Brave autant qu'habile, il ne redoutait ni leurs pièges, ni leurs flèches perfides.

L'hiver était venu. La neige tombait molle et drue. Une épaisse couche de glace recouvrait l'Abouabouscache. Un ciel blanc sans soleil coiffait la nature toute blanche et un froid hyperboréen faisait craquer les branches.

Or, ce jour-là, de grand matin, le père Soucy partait pour la chasse. Marguerite s'empressait autour de lui, lançait ses mocassins qu'elle avait

doublé d'une chaude peau d'écureuil, attachait avec soin les oreilles de son casque de loutre de mer, et lui faisait les plus tendres recommandations qu'il promettait de suivre attentivement. Il n'avait pas fait un arpent quand, en avant de lui, il aperçut trois sauvages qui venaient à sa rencontre et qui l'invitèrent sournoisement à faire route avec eux, ce à quoi il consentit. En contournant un sentier bordé de sapins et d'épinettes, il se sentit soudain saisi par des mains vigoureuses, puis soulevé et porté vers un wigwam désert où il passa un bien mauvais quart d'heure. Les sauvages après l'avoir tourmenté, n'osant le torturer malgré le désir qu'ils en avaient, finirent par le mettre dans un tonneau vide qu'ils fermèrent et allèrent jeter sur la glace de la rivière. L'endroit était bien choisi malgré tout. Notre héros ne perdit pas de temps dans son tonneau, qui, malheureusement, n'était pas celui des Danaïdes. Il tira son couteau de poche, objet indispensable à tout bon chasseur, et il réussit à ôter la bonde. A peine avait-il terminé cette petite besogne qu'une troupe de loups affamés sentant que cette tonne contenait une proie pour leur appétit vorace, se jetèrent dessus; ce n'était pas rose pour des loups de s'attaquer à ce véhicule qui roulait au moindre choc, pas facile surtout de le briser, eux qui n'avaient d'autres outils que leurs dents et leurs griffes. Cependant un jeune loup, — les jeunes ont plus de fougue, moins d'expérience, — en se débattant contre la tonne introduisit le bout de sa queue dans la bonde. Le père Soucy qui ne guettait qu'une occasion de ce genre pour sortir de son étroite prison, saisit précipitamment cette poignée improvisée et se mit à tirer de toutes ses forces. La course de "messer loup" fut du coup ralentie par le lourd fardeau qu'il traînait à sa suite; peu à peu le tonneau commença à se disloquer en craquant. Germain lâchant sa poigne, le loup ne se fit pas prier pour prendre la poudre d'escampette avec ses congénères qui, en un clin d'œil, disparurent au fond des bois. En roulant, le tonneau acheva de se briser: le fond et les douves volèrent en éclats et le pauvre chasseur tout contusionné, fut bien heureux cependant de retrouver enfin sa liberté. Il réussit à se rendre chez-lui clopin-clopant.

Cependant, Marguerite n'était pas sans inquiétudes et à tout moment elle examinait la route. Enfin, elle reconnut de loin la mine de son cher chasseur.

\* La rivière des Trois Pistoles coule au fond d'un ravin qui garde toujours son cachet de sauvage beauté. Elle prend sa source dans les cimes voisines du remarquable et renommé lac Témiscouata. C'est par cette rivière, dit M. Charles Gauvreau, dans son histoire des Trois-Pistoles que les sauvages d'Acadie, du Maine, du Nouveau-Brunswick venaient à la mer, en passant par la rivière St-Jean, le lac Témiscouata et la rivière Abouabouscache, et c'est elle qui donna son nom à la seigneurie et à la paroisse qui depuis quelques années est devenue ville.

C'était lui, mais dans quel état, grands dieux! Pourtant, pensant au sort qui aurait bien pu lui enlever son homme, elle remercia le ciel de toute son âme et reçut le pauvre Germain à bras ouverts, en lui disant:

—“Pour l'amour! enfin, te voilà, par où es-tu passé? Sais-tu que je t'ai cru perdu pour toujours! Le bon Dieu soit béni!”

Elle s'empressa autour de lui, préparant des vêtements chauds, le fit souper et avant de tomber, tout de bon dans les bras de Morphée, il fit la promesse de dormir la grasse matinée. Marguerite releva sa tête fine et son regard s'éclaira d'un rayon de tendresse.

Elle n'était pas de la riche taille, Marguerite, mais toute petite, et si mince, si droite, si vive d'apparence qu'elle avait l'air d'une fée bienfaisante. Ses traits réguliers, sans rides, donnaient à son visage une expression de sérénité qui la conservait jeune en dépit de l'âge et rendaient presque invraisemblables les mèches de cheveux gris mêlés aux nattes blondes qui s'enroulaient épaisses encore autour de son front pâle. Après avoir rangé la table et mis l'ordre dans sa cuisine, elle s'assit avec son tricot, faisant aller rapidement les aiguilles. Petit à petit, elle laissa glisser l'ouvrage sur ses genoux et se mit à regarder le firmament baigné dans une clarté de lune pâle et rayonnante que faisait scintiller le givre dans les branches, qui argentait la rivière enneigée, qui enveloppait la masse lointaine des monts et des chaînes de caps abrupts, au haut desquels on voyait par endroit naître les étoiles: mystérieuses fleurs d'or épanouies à leurs cimes.

Le silence profond qui entourait cette scène en agrementait encore le calme pieux. Marguerite s'agenouilla devant le vieux crucifix de cuivre et de bois noirci par la fumée et pria longtemps.

Le lendemain, Germain tout courbaturé ne parla pas de sortir. Le surlendemain non plus, et il fut forcé de passer le reste de l'hiver à la maison. Il fumait sa pipe énorme, cadeau d'un missionnaire, nattait des seines pour les pêches prochaines, rendait mille et un services à Marguerite, et en se reposant, il faisait de la musique: nul artiste ne tenait mieux un accordéon! Ainsi le temps passait si vite qu'il ne le voyait pas.

Le printemps fut bientôt de retour; il fait si prestement sa toilette dans les bois que dans le temps de le dire la naissante verdure des feuilles avait fait place aux glaçons. Les merisiers les peminas les noisetiers disparaissaient sous une éclosion de fleurs embaumées que le vent secouait et dont il tapissait le sol. Le parfum résineux des sapinages se mêlait à celui qu'exhalait les arbres fruitiers. L'Abouaboucache débarrassée de sa glace massive se prélassait en serpentant entre deux riantes collines parmi les endroits les plus sauvages de ce lieu solitaire, au milieu d'une nature toute imprégnée de grandeur fantasque et de poétique beauté.

La cabane du vieux chasseur se mirait dans les eaux limpides de la rivière. Elle n'avait qu'un étage surmonté d'un grenier. Quelques pierres plates couleur d'ardoise à moitié enfoncées dans la terre en faisaient le seuil. Une planche soutenue par deux souches et adossée contre le mur sous un peuplier argenté offrait un banc rustique. De l'autre côté de la porte, au-dessous de la fenêtre, assis dans un fauteuil de branches savamment enlacées Germain se réchauffait au soleil en attendant Marguerite.. Il n'était pas beau, le vieux chasseur; mais il avait une figure ouverte et franchement bienveillante; d'épais sourcils dominaient ses petits yeux noirs vifs et scrutateurs; ses membres trapus, musculeux, indiquaient la force et sa taille était celle d'un athlète. Il avait décidé d'aller passer la journée en excursion. Après avoir parcouru tous les sentiers de la forêt sans succès, pendant plusieurs heures, se sentant bien fatigué, il grimpa sur un tronc d'arbre et s'y installa aussi commodément qu'il lui fut possible; puis, comme tout bon Canadien a l'habitude de le faire, il tira sa pipe et sa blague de loup marin et commença à battre le briquet puis fuma une touche. (Il n'y avait pas encore d'allumettes à cette époque). Après avoir fumé pendant quelque temps, il s'endormit profondément et comme l'arbre était creux il tomba au fond. Du coup, il s'éveilla et fut bien en peine de savoir comment il pourrait se tirer de là. En effet, il était si à l'étroit qu'il pouvait à peine faire un mouvement. Comme il était plongé dans les plus graves réflexions, il entendit un bruit à l'extérieur de l'arbre, comme celui que ferait un animal en grimpant. Puis, il comprit que cet être, homme ou bête, s'introduisait dans l'arbre et descendait lentement à reculons; quand il fut à portée de la main du père Soucy, celui-ci de ses deux mains nerveuses saisit la queue de l'ours, car c'était un ours. L'animal se sentant ainsi empoignée eût une peur bleue et sortit de son gîte plus vite qu'il n'y était entré, entraînant après lui le vieux chasseur qui fut si content du service que maître Martin lui avait rendu en le tirant d'une situation si dangereuse et si malcommode que tout joyeux il s'écria:

—“Merci, monsieur l'Ours!”

—“De rien, Germain Soucy!” répondit celui-ci en tournant un peu la tête; puis il allait disparaître dans l'épaisse forêt, quand le vieux chasseur ajustant son fusil l'envoya “ad patres”, sans plus de cérémonies.

Il est plus facile d'imaginer que de peindre l'expression amusée de Marguerite lorsqu'elle vit revenir son Germain qui n'était pas bredouille, cette fois. L'histoire ne nous rapporte pas les paroles qu'elle lui adressa, mais elle nous assure que cette maîtresse femme, par sa douceur et sa tendresse, continua à filer pour son cher chasseur des jours d'or et de soie.

Montréal, 29 décembre 1924.



## UN NAUFRAGE SUR LES COTES GASPÉSIENNES EN 1898



Ecrit pour le *Terroir* par E. L'ITALIEN

L'industrie de la pêche, sur la côte Nord de la Gaspésie, était, il y a vingt-cinq ans, de beaucoup plus prospère qu'elle ne l'est aujourd'hui, ce qui n'est pas à déplorer, puisque, graduellement, nos pêcheurs ont abandonné la mer, et, laissant le filet pour la charrue, ont demandé à la terre une subsistance plus facile et moins aléatoire. La disparition du hareng n'a pas peu contribué à cet heureux changement. Ce délicieux petit poisson qui, depuis les premiers temps de la colonie, abondait dans les eaux du golfe du St-Laurent, et garnissait les filets parfois au point de les rompre, disparut presque soudainement. Il y en vint ensuite si peu qu'on n'en trouva plus assez pour la "boîte" et pour pêcher la morue, il fallut y suppléer par les "coques", sorte de mollusques bivalves qu'à marée basse on extrayait de la vase des battures. J'ai entendu maintes fois des pêcheurs me dire que le hareng avait été conjuré à la prière des prêtres parce que alors, sours aux avis des pasteurs, l'on en était rendu à tendre les filets le dimanche et même à sacrifier la messe pour la "drive"; cette opération consistait à envoyer à la mer un ret ou filet dont une extrémité était attachée à l'arrière de la barge; on se laissait ensuite aller au gré du courant, à la dérive, de là l'expression "drive".

Donc, la pêche a été à peu près abandonnée sur la rive Sud, du St-Laurent et, dans ma paroisse, Ste-Anne-des-Monts, je ne sais si aujourd'hui, nous pourrions trouver dix pêcheurs professionnels. Je me rappelle pourtant que, dans mon jeune âge, le matin, sur la vaste plaine qu'on appelait la mer, nous pouvions compter 50, 75, 100, 200 petits points noirs, et ces points noirs, c'étaient des barges de pêcheurs. On pêchait ferme de 3 hrs du matin jusque dans l'après-midi, et nul ne craignait de s'éloigner à trois ou quatre milles du rivage et même davantage, afin de pêcher sur les grands fonds où se prenait la grosse morue. A cette distance de la grève, on pêchait dans quarante ou cinquante brasses d'eau. Jamais, à moins que la tempête ne s'élevât soudain et obligeât les pêcheurs à atterrir, ces derniers ne revenaient bredouille; au contraire, chaque homme apportait, dans les flancs de sa barge, une moyenne de cinq à six cents livres de morue. C'était l'âge d'or de la pêche. Le poisson pris était ensuite tranché et salé, opérations pour lesquelles les pêcheurs ne manquaient jamais de requérir l'aide des femmes. Une partie de la morue salée était mise dans des barriques pour être vendue à l'automne sur le marché de Québec, tandis qu'une autre était séchée sur des "vigneaux" et chargée ensuite sur des bricks qui transportaient sur le marché européen. On dormait peu, on travaillait ferme presque jour et nuit sachant que, l'hiver venu, on aurait tout le temps voulu pour se reposer. D'ailleurs, quand, le dimanche, on comptait les nombreuses barriques entassées dans la "saline" et prêtes pour l'exportation, l'on oubliait ses fatigues.

L'automne est venu, les goélettes sont au quai de la grande rivière Ste-Anne, prêtes à prendre leur cargaison. C'est alors que commence une procession non interrompue de voitures, charettes, traînées par des chevaux ou des bœufs qui, jour et nuit, pendant quelques semaines, va défiler dans les chemins remplis à la fin de profondes ornières. Dans chaque chariot, l'on voit couchés des barils d'où suinte la saumure et s'échappe la senteur caractéristique du poisson salé. A côté suit le pêcheur tout fier, et jouissant par anticipation, du fruit de son labeur. Au passage l'on reconnaît les voitures de l'"Echourie", du "Ruisseau Patates", de la "Tourelle", du "Chemin Neuf", ces dernières ont dû faire

un trajet de sept ou huit milles pour se rendre au lieu du chargement. Dès qu'une goélette est chargée à sa capacité, ce qui veut dire que non seulement sa cale est remplie, mais que son pont même est couvert de barriques, les pêcheurs qui y ont placé leur poisson s'y embarquent et se rendent à Québec où eux-mêmes s'occuperont de vendre aux meilleurs prix possibles et acheteront leur "hivernement" c'est-à-dire les denrées, farine, sucre, viande salée, sans surtout oublier le thé, dont ils font grand usage. Si le temps était favorable, ce voyage de 300 milles se faisait d'une manière agréable, mais il n'en était pas ainsi quand s'élevait la tempête; à preuve, le récit authentique qui va suivre:

Nous sommes au 27 octobre 1898. La saison de pêche qui vient de se terminer a été exceptionnellement bonne et les goélettes sont parties biens chargées. Il n'en reste qu'une dans la grande rivière Ste-Anne: c'est la "Providence", commandée par le capitaine Tremblay, de Matane, et qui doit, le soir même, faire voile pour Québec. Deux pêcheurs, Edouard Dugas et Félix Soucy, y ont placé leur poisson et sont à compléter les derniers préparatifs du voyage. Sur le pont, le capitaine, son frère, second à bord, et un matelot du nom de Bouchard, tous de Matane, surveillent les progrès de la marée tout en regardant d'un air inquiet les gros nuages noirs dont le déplacement rapide est un signe de mauvais temps. "Hé! Capitaine! dit un vieux loup de mer qui se promène sur le quai, vous n'allez pas partir ainsi? les quelques barriques qui sont dans la cale ne sont pas un lest suffisant, si vous essayez du gros vent, comment tiendrez-vous à la mer? Les gros nuages que vous voyez ne me disent rien de bon, attendez; demain, cette nuit peut-être, vous seriez forcé de relâcher."

Pendant ce temps, la mère d'Edouard Dugas suppliait son fils de ne pas partir. "Vois, lui disait-elle en pleurant, tout fait présager la tempête. Et, puis, tu sais la "Providence", elle a déjà noyé deux équipages" . . . .

Les recommandations de la mère comme celles du vieux marin furent vaines et, le soir même, à marée haute, la "Providence", toutes voiles déployées sortait de la rivière. Une légère brise que, dans la Gaspésie l'on appelle "vent de terre" et qui ne fait que rider la surface de l'eau, facilite le départ. Les nuages noirs se sont dissipés et rien maintenant n'annonce la tempête prochaine. Mais à cette saison avancée, elle s'élève vite et mugit alors qu'une heure auparavant on ne la prévoyait nullement. La goélette avait à peine fait quelques milles que le vent du sud tourna nord-est et en un rien de temps souffla en furie. Encore quelques heures et ce sera la tempête dans toute son horreur. Tempête d'automne, si terrible dans le golfe et qui remue les eaux jusque dans leurs sombres profondeurs, les soulève en masses écumantes qui s'entrechoquent et viennent mourir sur la grève, au milieu d'un fracas épouvantable. Ah! Qu'elle dut être terrible, cette nuit du 27 au 28 octobre 1898, pour les cinq marins qui se trouvaient à bord de la "Providence"! Avec quelle ardeur ils durent prier alors! Hélas! Les éléments semblent se coaliser pour porter l'horreur de la situation à son paroxysme et enlever tout espoir du cœur de ces malheureux. Le vent souffle maintenant du nord et, poussée par l'aquilon, une neige épaisse qui empêche de voir à deux pas devant soi, alourdit cordages et voilures au point de rendre toute manœuvre impossible; et la "Providence", emportée toutes voiles déployées par la force du vent déchainé, file à une vitesse vertigineuse sur une mer démontée. C'était la course vers la mort, course qu'il était impossible d'arrêter, voire même de

ralentir. Transis, épuisés, voyant l'inutilité de leurs efforts dans cette lutte inégale, nos cinq marins durent alors entrevoir leur fin prochaine et, du fond de leur cœur, dire un suprême adieu aux êtres chers qu'ils venaient de quitter.

C'est en ce moment, sans doute, qu'eut lieu la manifestation suivante d'un phénomène télépathique :

Cette nuit-là, la mère d'Edouard Dugas, en proie à une inquiétude mortelle, car elle entend au dehors les mugissements de la tempête, ne peut réussir à s'endormir. Elle se remémore les avis donnés à son fils, à son départ et que, malheureusement, il n'a pas écoutés. Un instant, elle tombe dans un demi-sommeil; mais, à peine, est-elle assoupie qu'un bruit du dehors la réveille. Elle entend quelqu'un monter l'escalier extérieur et aussitôt reconnu le pas lourd de son Edouard. Elle se lève rapidement et court à la porte, qu'elle ouvre avec anxiété; elle ne s'est pas trompée, c'est bien son fils qui est devant elle mais son chapeau baissé de manière à lui voiler les yeux et semblant en proie à une profonde tristesse. Elle va lui parler. . . . "Comme tu es triste, Edouard, on dirait que tu pleures?" "Oui, maman, je pleure, car je viens vous dire un dernier adieu". La vision a disparu, mais aux oreilles de la mère résonnent encore les paroles de l'enfant "Je pleure, car je viens vous dire un dernier adieu". C'en est fait, dit-elle à son mari, le pauvre enfant est noyé, et elle éclate en sanglots.

Ce matin-là, je me le rappelle bien, nous partions, mes frères et moi, pour courir la grève, à la recherche d'épaves, de gibiers engourdis par la tempête ou de gros mollusques que seule la vague déchainée d'automne arrache du fonds de la mer, pour les rejeter sur le rivage, quand Mme Dugas arrive chez nous, et, tout en pleurant, raconte ce dont elle vient d'être témoin. Ma mère veut la rassurer, disant qu'elle a été en proie à un cauchemar; qu'elle a tort de se décourager; que la "Providence", commandée par un habile capitaine, a sans doute cherché refuge dans quelque bon havre, etc. "Non", reprend la mère infortunée "c'est impossible, je l'ai trop bien vu; j'ai trop bien entendu ses paroles; le pauvre enfant ne reviendra plus" . . . .

On se rend au bureau du télégraphe; on s'informe, au Cap-Chat, aux Méchins, personne n'a vu la goélette. La tempête n'a pas encore diminué d'intensité et les pêcheurs qui se rencontrent se disent, mais tout bas, que la "Providence", allège, n'a pu tenir et qu'elle est certainement perdue, corps et biens.

Les demandes d'informations arrivent à Matane; là, encore, on n'a rien vu; mais une vive anxiété a vite gagné les habitants de l'endroit. Des cinq hommes qu'on croit noyés, trois sont de Matane; la "Providence" y a son port d'attache; aussi, vite hommes, femmes et enfants courent sur la grève, s'efforçant de percer de leurs yeux le brouillard qui avait suivi l'épaisse chute de neige, avec l'espoir d'y voir, soit le vaisseau luttant avec avantage contre la tempête ou, au moins, quelque épave du naufrage. Soudain, un cri s'élève, qui domine la clameur des flots: "Tiens, là, voyez-vous la "Providence"! Mon Dieu! mon Dieu! elle va sombrer! Le brouillard s'est un peu dissipé et va permettre aux spectateurs d'assister impuissants au dernier acte d'un drame qui coûtera la vie aux braves pêcheurs. A deux milles au large, en face du village, on peut maintenant voir la goélette, mais dans quel état! Complètement désarmée, elle est le jouet des vagues. Aux mats, aux cordages pendent par lambeaux des morceaux de voile; un moment elle apparaît sur la crête écumante d'une vague pour disparaître l'instant d'après dans un abîme, d'où il semble qu'elle ne sortira plus; mais non, la voilà de nouveau; cette fois, sa coque émerge moins car l'eau envahit la cale. Tout-à-coup, de toutes les poitrines s'échappe un cri d'angoisse et les bras s'élèvent vers le ciel dans une prière ardente. On vient de distinguer des êtres vivants dans les haubans et le long des mâtures. "Deux, trois, quatre, cinq! Ils y sont tous! Mon Dieu, sauvez-les!"

Les malheureux! Ils ont encore la force de se cramponner aux cordages glacés et de faire des signaux de détresse. A quelque distance de là est arrêté un gros océanique; on a tenté d'y descendre une chaloupe pour porter secours aux sinistrés; elle a été fracassée le long des flancs d'acier du bateau et, impuissant, le transatlantique abandonne la "Providence" à son triste sort pour continuer sa course vers Québec où le capitaine fera rapport sur ce dont il a été témoin.

M. le curé A. A. Soucy qui, depuis quinze jours, avait laissé la cure de Ste-Anne-des-Monts et pris celle de Matane, est mis au courant de ce qui se passe. Ces hommes qui luttent désespérément contre la mort, il les connaît tous; vite, il se rend lui-même sur la grève; puis, mêlant ses larmes à celles des spectateurs, il trace dans l'air un grand signe de croix; il bénit les naufragés et leur accorde les indulgences des mourants." "Mon Dieu, dit-il, si ces hommes doivent mourir, accordez-leur la grâce d'une sainte mort."

La lutte des pauvres marins contre les éléments déchainés ne pouvait durer. Avec l'arrivée du gros paquebot, un rayon d'espérance avait sans doute relui dans leur cœur et ranimé leur courage abattu; mais lorsqu'ils virent se briser la chaloupe qui leur était destinée, ils durent éprouver l'amertume du désespoir. Le mouvement de roulis de la goélette était tel, qu'alternativement de tribord à babord, la mâture effleurait la crête des vagues, imprimant à chaque fois de rudes chocs aux bras des hommes qui se tenaient désespérément accrochés aux cordages. Aussi, l'un après l'autre on les vit lâcher prise, et, lancés dans le vide, décrire un demi cercle pour tomber dans la mer, à une centaine de pieds du vaisseau. L'abîme garda avec un soin jaloux ses victimes. La goélette, sans équipage fut, pendant quelques minutes encore, ballotée sur les ondes bouillonnantes, mais une vague aux larges flancs la couvrit et la précipita au fonds ne laissant de visible que le bout des mâts.

Un peu plus tard, en décembre, si je me rappelle bien, la "Providence" fut renflouée et remorquée jusqu'à l'entrée de la rivière Ste-Anne, d'où elle fut tirée à la cordelle. C'était dans l'après-midi. Une partie de la population s'était rendue sur le quai; on remarquait surtout les parents des noyés, qui espéraient trouver dans l'épave quelque chose ayant appartenu aux chers disparus, et qu'ils voulaient recueillir religieusement. Un lugubre silence régnait parmi cette foule, pendant que les hommes tiraient sur les cables et conduisaient au quai ce qui restait de la goélette. La coque, émergeant à peine, était recouverte d'une épaisse couche d'algues; il y avait du sable sur le pont et, aux cordages pendaient sinistrement des lambeaux de voiles et de longues bandes de varech.

Il n'en fallait pas davantage pour donner naissance à la légende. Aussi, pendant les tempêtes, des personnes qui passaient la nuit près de l'épave, y entendaient des bruits de chaînes; d'autres ont prétendu voir les cinq naufragés se promener tristement la nuit, sur le pont, et entendre la voix nerveuse du capitaine donner des ordres aux matelots.

J'étais alors enfant, et ces récits m'impressionnaient à tel point que je n'aurais pas voulu, pour tout au monde, passer seul, le soir, à côté du sinistre vaisseau.

La "Providence" fut vendue et après avoir subi les réparations nécessaires reprit la mer. Mais un sort funeste semblait s'y être attachée, et, dans la suite, elle noya encore deux équipages. La veuve du dernier capitaine qui l'avait commandée, ordonna, qu'on la fit brûler, prétendant, bien justement d'ailleurs, qu'après avoir noyé cinq équipages, elle ne méritait pas de meilleur sort. Depuis, quand on veut en rappeler le triste souvenir, on ne dit plus la "Providence" mais la "Meurtrière".

# LE JOYEUX TERROIR DU MEDOC

Ecrit pour le *Terroir* par André COUDEKERQUE-LAMBRECHT

—Le Comte Bertrand de Mun écrit dans une revue de Mont-réal que la dignité de la vie, les progrès de la civilisation et de l'Art, le développement de cette vertu essentielle—la bonne humeur—, est favorisée par le vin! Et il ajoute que les vignes françaises viennent de Rome, et qu'elles se développent en même temps que toute notre civilisation latine, offrant à la fois aux hommes le bien-être, un symbole d'espérance, et les plus beaux motifs, de notre inspiration artistique:

«... Nous ne pouvons lever les yeux vers nos cathédrales pour en scruter les admirables détails ou les pencher sur les marges de nos vieux livres d'heures, sans y retrouver les entrelacements de nos ceps, où, parmi les feuillages et les chutes de grappes, de gracieuses figures enfantines sourient aux anges qui semblent regretter d'être placés trop haut pour cueillir le fruit divin...

Plin l'Ancien signalait déjà le vignoble du Bordelais, où l'antique *Burdigala* est devenu le plus grand port du monde pour le commerce de vins,—dans le pays de Chanteler, en Gironde.

L'an dernier, j'errais sur les bords du Saint Laurent français, à Bordeaux, et parmi la beauté et le parfum des tonneaux, je pensais aux pays d'Outre-Atlantique, qui craignent le vin... parce qu'ils l'aiment trop. Et je faisais vœu de ne jamais débarquer en ces pays "sauvages", où l'art et la poésie ne pouvaient naître, puisque leur "source" était tarie!

... La destinée m'amena sur le vrai Saint Laurent où je fus reçu avec de l'*absinthe*, interdite en France. Dans un récent voyage aux "Etats Secs", on m'a offert du vin, du whisky, des cocktails et liqueurs. J'ai compris qu'il y avait une plus grande volupté à recevoir la manne inspiratrice au milieu du danger... Il faut mériter ce que l'on désire.

Mais ces réflexions me reportent dans la belle région du Médoc, dont je voudrais vanter les charmes à ceux qui s'intéressent aux provinces françaises.

Le Médoc figure en triangle dont la base s'étend de Bordeaux à l'Océan, et dont le sommet est la pointe de *Graves*.

Certain Canadiens doivent sûrement être originaires de ce pays marin.

La géologie est importante à connaître, pour comprendre la différence des raisins du Bordelais et de ceux du Canada.

Le bassin de Bordeaux forme une grande plaine de formation tertiaire, déposée sur un bassin crayeux s'étendant des Pyrénées aux terrains granitiques de la Vendée.

Le climat y est tempéré en été par la fraîche brise de mer, et en hiver par le courant chaud du Gulf Stream.

Peu de contrées ont une flore aussi riche et variée que le Médoc—compris entre le fleuve et l'Océan. Je ne citerai que le *chêne* au pied duquel poussent abondamment le *cèpe* et la *truffe*, bien connus des gastronomes;—et les *pins maritimes*, qui couvrent les dunes des Landes, en les colorant de vert sombre.

Les anciens donnaient à Bacchus, dieu du vin, un thyrsé couronné par la pomme de pin; la pomme et la branche du pin servent encore d'enseignes aux auberges du Médoc. Le pin, en effet, est l'amis et le tuteur de la vigne.

«... Il lui cède les carrassons sur lesquels elle s'appuie, et les lattes sur lesquelles ses pampres se courbent en arc!...

La faune du Médoc est également gaie: petit moutons rustiques, petits chevaux sobres et infatigables, petits bœufs patients, renards, blaireaux, putois, fouines, belettes, hérissons, écureuils, lièvres et lapins; phoques, souffleurs et marsouins; hirondelles, loriots, vanneaux, coucous, bergeronnettes, becs-figues, rouges-gorges, fauvettes et rossignols; cailles, râles, alouettes, grives, ramiers, tourterelles, huppés, becassines, pluviers, étourneaux, sarcelles, grues, cygnes, outardes; merles noirs, mésanges, bou-

vreuil, linottes, pinsons, chardonnerets, macroules, pétrels, etc., etc!...

Dans ce pays doré, tous les oiseaux viennent se griser de raisins. Quelle poésie dans cette litanie de noms d'oiseaux! Quels chants, quels cris, quels concerts dans la campagne ensoleillée où les hommes sont habillés de couleurs vives, où leur langage est chantant, rapide et pittoresque...

\* \* \*

Le poète patricien Ansonne, bordelais, a chanté la gloire des vins qui ont rendu célèbre sa patrie. Et,—après que Domitien eut donné l'ordre sacrilège d'arracher les vignes des Gaules, afin d'éviter l'invasion des Barbares de Germanies,—Probus, le Vaillant et le Sage, les fit replanter.

Mais ce n'est qu'après la fuite des Sarrazins, au commencement du Moyen-Age, que la civilisation renaît dans le Médoc en même temps que la vigne; quand la belle Eléonore, héritière d'Aquitaine, épouse Henri Plantagenet, qui devint duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre.

Les Chevaliers d'Angleterre estimaient tant ces bons vins du Médoc qu'en 1440, Gaston de Foix, baron de Castelneau de Médoc, paya une somme de 15,000 francs, qu'il devait au comte de Huntingdon, avec 500 tonneaux de vin de ses domaines de Castelneau.

Et, un jour que Louis XV demandait à Richelieu: "Monsieur le gouverneur de Septimanie, d'Aquitaine, et de Novempopulanie, parlez-moi donc d'une chose: Est-ce qu'on récolte du vin potable en Bordelais?"

Le bon Richelieu répondit:

"Sire, il y a des crus de pays dont le vin n'est pas à dédaigner. Il y a ce qu'ils appellent du blanc de Sauternes, qui ne vaut pas celui de Montrachet, ni ceux des petits coteaux bourguignons, à beaucoup près, mais qu'il n'est pourtant pas de la petite bière. Il y a aussi un certain vin de graves, qui sent la pierre à fusil comme une vieille carabine, et qui ressemble au vin de Moselle, mais il se garde mieux. Ils ont en outre dans le Médoc, et surtout dans le Bazadais, deux ou trois espèces de vins rouges dont les gens de Bordeaux font des gasconnades à mourir de rire. Ce seraient les meilleures boissons de la terre, et du nectar pour les dieux, à les entendre. Et ce n'est pas pourtant là du vin de Haut Bourgogne, ni des vins du Rhône assurément. Ce n'est pas bien généreux ni bien vigoureux, mais il y a du bouquet pas mal et puis je ne sais quelle sorte de mordant sombre et surnois, qui n'est pas désagréable... Louis XV but un médoc "Chateau Lafite", l'aima et le mit à la mode.

On distinguait alors les vins bourgeois (appartenant aux bourgeois de Bordeaux) et ceux des autres personnes. Le vin bourgeois se vendait le premier et il n'était pas permis d'acheter d'autre vin avant que tout le vin bourgeois ne fut vendu. N'était pas bourgeois qui voulait, et les communautés religieuses ainsi que les ecclésiastiques n'obtenaient qu'à grand peine de jouir du même privilège.

La Révolution donna la liberté au commerce.

\* \* \*

Le terroir du Médoc est donc iniversellement illustré par ses vins rouges.

Mais quelles sont leurs qualités?

"... Quand le vin pur du vrai Médoc, répond un vieil auteur, est versé dans le verre en cristal de l'homme du monde, il charme les yeux par sa couleur purpurine; il ressemble à un sombre rubis à facettes éclatantes.

“Si, d'une main savante, vous agitez dans le verre la liqueur légèrement atténuée, elle exhale un arôme délicat qui rappelle le parfum de la violette, de la framboise et aussi parfois celui de la truffe.

“Ce vin généreux charme le palais par sa saveur veloutée et réjouit l'estomac par sa chaleur bienfaisante; il n'a pas de ces fumées nuisibles qui attaquent le cerveau; il n'inspire qu'une aimable gaieté et laisse l'intelligence libre, l'haleine pure et la bouche fraîche...”

Mais, ô Canadiens, mes frères latins, permettez-moi, avant votre pèlerinage en France, de vous donner quelques conseils pour profiter complètement de la joie qui vous attend près de Bordeaux, de la Garonne, des Landes, du bassin d'Arcachon, de l'Océan, des Huitres, des Sardines, des Cèpes, des Truffes, etc. Ecoutez l'auteur de “Michel de Montaigne”:

“Quelques cuillerée de potage ont, par leur douce chaleur, préparé le palais et l'estomac à remplir leurs utiles et agréables fonctions; une larme de Madère doré donne à ces organes toute l'activité nécessaire.

Avec les huitres, que suivent le saumon ou le turbot, apparaissent les grands vins blancs de Bordeaux que nous préférons au champagne frappé en usage dans le Nord. Dès que le poisson est enlevé, le sommelier cesse de les verser.

Il offre, quand le chef sert les viandes, les grands ordinaires et les bourgeois supérieurs, jeunes et généreux, pleins de moelleux et de corps, à la robe purpurine, au bouquet parfumé; il commence par les plus jeunes et les moins renommés. C'est avec les grosses viandes, le bœuf rôti, le sanglier, le chevreuil, qu'il servira les vins les plus corsés et les plus capiteux de Médoc et de Bourgo-gne.

Puis, quand vers le milieu du repas, les convives sont arrivés à cet état de satisfaction où l'estomac, docile encore, ne manifeste plus d'inférieures exigences, où le goût, préparé par une savante gradation de sensations est susceptible des impressions les plus délicates, les rois des grands vins rouges du Médoc font leur entrée triomphale, et le sommelier jette avec orgueil à votre oreille des noms et des dates illustres:

Chateau-Margaux 58! Chateau-Lafite 48!

Après ces vins, vous pourrez encore savourer les sauternes liquoreux, et vider quelques coupes écumantes de champagne...”

\* \* \*

Je terminerai ces notes par quelques renseignements sur les châteaux du Médoc, intéressants à visiter:

Le chateau d'Agassac, aux élégantes tourelles, a été bâti sur l'emplacement d'une ancienne forteresse du XIIIe siècle. Il fut d'abord habité par les seigneurs d'Agassac, fidèles vassaux du roi d'Angleterre.

Le chateau Margaux, bâti à la fin du XVIIIe siècle, appartenait avant la Révolution au Comte Dubary, beau-frère de la favorite de Louis XV. La nation confisqua le domaine et le vendit comme bien d'immigré.

Le chateau Citran servit de refuge, après les guerres de Vendée à Louis de Larochejaquelin, qui s'y maria.

Le chateau Lamarque, qui a longtemps appartenu aux barons de Castelneau, possède des parties qui datent du XIe siècle et offre un grand intérêt aux archéologues.

Le chateau Latour dont la forteresse avait été bâtie sur le bord du fleuve, a servi de défense contre les invasions des Normands, “effroi des laboureurs du rivage”.

Le chateau Lafite, qui s'élève sur le bord d'un marais, date du XIVe siècle. Après la Révolution, une compagnie hollandaise l'acheta avec des assignats. Il fut ensuite vendu à un banquier anglais, puis au baron de Rotchields pour 4 millions et demi en 1868.

Mais je souhaite aux Canadiens de commencer par boire un verre de “Saint-Amour” dans le terroir du “Mont-Martre” ou du “Mont Parnasse”.

## LA CHANSON A TRAVERS LES AGES

*Deux troubadours modernes, France Ariel et Armand Duprat, dont les costumes, les danses et la musique du temps passé, font revivre la bonne chanson du moyen-âge jusqu'à nos jours.*

Les soirées inoubliables où le couple Botrel et le trio Larrieu nous régalaient, naguère, de la belle et bonne chanson française, ont laissé dans notre souvenir le goût et le besoin d'une musique saine, substantielle et nourrissante pour le cœur autant que pour l'esprit.

Car nous aimons chanter, parce que nous sommes des latins, et que dans la chanson, ou joyeuse ou mélancolique, il y a quelque chose qui nourrit l'âme du peuple en lui donnant de savourer les émotions mystérieuses du souvenir.

La musique évoque en nous des états d'âme que la chanson nous interprète, comme la poésie et la peinture, avec un charme qu'on ne s'explique pas toujours mais qui nous plaît et nous ravit intérieurement. Il semble que la chanson d'autrefois, si elle nous est rapportée fidèlement, nous mette en communion de pensée, en sympathie de rapprochement avec les bonheurs et les peines de nos aïeux.

Pour quiconque étudie l'histoire, il n'est pas de moyen plus sûr de pénétrer, d'approfondir le caractère d'une époque, que d'écouter chanter le peuple de ces temps-là.

C'est une œuvre difficile mais bien belle, et de fine psychologie, qu'ont entreprise les excellents artistes que nous venons d'entendre, Madame France Ariel et son mari M. Armand Duprat. Par un choix de chansons et dans une série de costumes, répliques des garde-robes de huit siècles, Ariel et Duprat font revivre toute l'histoire du moyen-âge naïf et tendre, de la poésie de Ronsard, des légendes et des pastorales, des pavaues et des menuets, des préciosités de la Renaissance et du Grand Siècle, des gentillesses du XVIIIème, des mélancolies et des héroïsmes de l'époque napoléonienne, jusqu'à la légèreté et la nouveauté de nos jours. Et tout cela nous est offert avec un talent et une grâce, qui ajoutent aux concerts Duprat une valeur éducative incomparable.

Non-seulement les artistes et les amateurs d'harmonie, mais tout le monde peut goûter ce régal artistique qui instruit et amuse, et dont les impressions se gravent profondément en nous, comme une scène inattendue de cinéma chantant ou comme une résurrection fidèle de tous les charmes du passé.

Il faut entendre ces concerts, écouter les évocations de France Ariel, et il faut applaudir ces artistes spontanément, comme l'ont fait les auditeurs privilégiés qui ont comblé des salles à Québec depuis deux semaines.

ALPHONSE DÉSILETS.

Québec, octobre 1925.

*Ce que l'on pense et ce que l'on dit de nous  
... en bien et en mal.*



*"The Empire Cruise", par V. C. Scott O'Connor, 300 pages, édité par Riddle, Smith & Duffus, Londres, Angleterre, prix : \$3.20.*

*On se rappelle sans doute qu'en 1923 une escadre anglaise remontait le St-Laurent et venait jeter l'ancre devant Québec, pour y demeurer pendant une quinzaine de jours.*

*Cette escadre comprenait les vaisseaux de guerre suivants: "Hood", "Repulse", "Delhi", "Dauntless", "Danae" et "Dragon". Elle avait pour mission de faire le tour du monde en passant par les colonies les plus importantes de l'Empire britannique.*

*L'escadre, après avoir traversé l'Océan Pacifique, fit escale à Victoria et à Vancouver, longea la côte de la Californie et atteignit l'Océan Atlantique, après avoir traversé le canal de Panama.*

*Partie d'Halifax le 15 du mois d'août 1923, la flotte atteignait Québec le 19 du même mois et venait jeter l'ancre au pied du cap Diamant. Une réception cordiale fut faite aux marins anglais par les autorités civiles et militaires.*

*Un historiographe, M. V. C. Scott O'Connor, avait été chargé de faire une description de la randonnée de l'escadre. Nous sommes heureux d'avoir eu la chance d'en lire la narration et de connaître les impressions de cet historiographe, dans un volume qui vient de paraître et intitulé "The Empire Cruise".*

*Comme le dit l'auteur, les marins anglais avaient pour mission de faire le tour du monde, afin de rencontrer les habitants des différentes colonies anglaises pour leur offrir un message de paix et de bonne entente et pour raviver dans leurs cœurs et dans les nôtres les liens qui les rattachent à nous et ceux qui nous rattachent à eux.*

*Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'analyse du volume, très intéressant d'ailleurs, d'un bout à l'autre, mais tout simplement de rappeler les quelques lignes consacrées par l'auteur à Québec même, et l'on verra que l'analyste s'est réellement donné la peine d'étudier notre histoire, afin de comprendre ce que nous sommes, ce à quoi nous sommes attachés et quelles sont nos aspirations.*

*Nous traduisons littéralement ce que l'auteur écrit aux pages 261 et 262 de son travail:*

*"Québec est une cité historique. Wolfe, en tombant sur les Plaines d'Abraham, avait remporté une victoire. Son adversaire, Montcalm, perdait la vie quelques instants plus tard. A chacun, un monument a été élevé et il y en a un troisième sur lequel figure le nom des deux. La Citadelle, qui*

*était l'objet de la bataille, est encore debout et surplombe les eaux du St-Laurent. Fondée sous Henri IV, la cité a conservé son allure française et elle est la plus intéressante de toutes les cités du Canada. En voyant ses murs, le voyageur oublie qu'il est dans le nouveau monde. Ses archives, les plus précieuses sans doute de l'Amérique du Nord, sont des plus intéressantes; elles redisent toute l'histoire de la fondation du Canada et de la rivalité entre deux grandes races. Elles relatent non seulement leurs conflits, mais aussi l'esprit chevaleresque qui anima un grand nombre de leurs chefs. Elles redisent encore comment l'union s'est faite entre ces deux grandes races d'origine différente, de langage différent, de foi différente, en acceptant pour base, justice égale et un amour commun du pays habité.*

*C'est une histoire remarquable et qui mérite certainement la sympathie et l'attention de tout homme bien né.*

*L'auteur lui-même passa la plus grande partie de son temps à Québec, avec les Canadiens français. Il fut profondément impressionné de l'amour qu'ils ont pour leurs foyers et leur famille; de leur courtoisie, délicatesse, et de leur attachement aux principes de leur foi; de la beauté et du charme de leurs villages et de leurs églises; de leur attachement au sol et de la fierté de leur origine. Bien peu parmi eux qui ne peuvent retracer leur généalogie jusqu'à l'arrivée des premiers colons; ils peuvent aussi rappeler le petit village de France d'où partit leur ancêtre. A ce point de vue, ils forment une sorte d'aristocratie. Ils ne livreront jamais à l'ennemi leur patrimoine et n'abandonneront jamais non plus leur langue et leur religion. Mais ils deviendront de fidèles compagnons, des citoyens britanniques, si on les traite avec générosité et qu'on n'empiète pas sur leurs droits. Ils sont maintenant plus de trois millions au Canada, et le développement futur du Canada dépend grandement de l'union et de l'harmonie qui règnera entre eux et les Canadiens d'origine britannique".*

*Nous ne saurions que remercier et féliciter chaleureusement l'auteur de ces lignes et lui dire combien nous sommes touchés de sa délicate attention envers nous. L'Angleterre n'aura jamais trop de ces apôtres de la bonne entente qui iront d'une colonie à l'autre étudier les problèmes de chacune d'elle et répandre la bonne parole de la conciliation, de l'harmonie et de l'assistance mutuelle entre les nombreuses races qui habitent dans l'une ou dans l'autre partie de ce grand empire sur lequel, comme on l'a dit souvent, le soleil ne se couche jamais.*

G.-E. M.

## NOTRE CONCOURS MUSICAL

Au cours de la séance du bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres tenue, au "Vieux Québec", le 31 octobre, M. Raoul Dionne, président du comité du concours musical, a fait le rapport de ce concours. Ce rapport, en définitive, était celui du jury nommé pour étudier les compositions reçues et qui portaient sur une pièce musicale à quatre voix d'hommes.

Ce jury était composé du Rév. Père C.-H. Lefebvre, s. j., de M. J.-Arthur Bernier, organiste de Saint-Jean-Baptiste et de M. Henri Gagnon, organiste de la basilique.

Voici le rapport adressé par le Rév. Père Lefebvre :

Québec, 23 octobre.

A M. R. Dionne,  
107 Aberdeen.

Cher monsieur,

Après bien des retards forcés, dus à des circonstances incontrôlables, le jury par vous désigné pour l'examen des pièces soumises au concours s'est réuni à 8 h. 30 jeudi soir (22 courant).

Après examen impartial et sérieux il a classé les manuscrits désignés par les lettres de l'alphabet de A à J, en accordant les points d'après l'échelle suivante:

|                         |                   |   |                               |
|-------------------------|-------------------|---|-------------------------------|
| Mélodie. . . . .        | 50 points alloués | } | Formant<br>un<br>total de 200 |
| Harmonie. . . . .       | " "               |   |                               |
| Forme et style. . . . . | " "               |   |                               |
| Disposition. . . . .    | 25 " "            |   |                               |
| des voix ou parties     | " "               |   |                               |
| Accentuation. . . . .   | 25 " "            |   |                               |

Il fut convenu, au préalable, que pour le premier prix un pourcentage d'au moins 75% fut atteint ou dépassé.

Puis l'on procéda à l'examen, lequel a donné le résultat que j'inscris sur la feuille ci-incluse. (Voir plus bas).

Les conditions des concours futurs devraient spécifier les points suivants:

- a) la pièce doit être inédite;
- b) écrite à l'encre;
- c) avoir une partition complète avec accompagnement, s'il est nécessaire, et s'il n'est pas simplement une réduction des voix;
- d) signée d'un nom de plume;
- e) le même auteur peut envoyer plusieurs pièces, mais ne peut être primé qu'une fois par concours;
- f) l'étendue doit être limitée en plus et en moins: i. e., pas moins de tant de mesures, pas plus que tant, en laissant une marge raisonnable entre le minimum et le maximum, etc.

P. S.—Des pièces envoyées, seules ont une réelle valeur F. G. H.—Les autres dénotent une inexpérience plus ou moins grande de l'écriture musicale et de l'agencement des parties. Ainsi D (je crois) écrit à 4 voix mixtes et met la basse (écrite en

clé de Sol) au-dessus du ténor dans la partition, comme suit: S. A. B. T.

Ce qui est insolite et incommode.

En nous excusant du retard, au nom du Jury.

C.-H. LEFEBVRE, s. j.

Les manuscrits, note le Rév. Père Lefebvre, dans le feuillet précité ont donc été classés comme suit

F 140: points conservés sur 200

G 130: " "

H 125: " "

D 120: " "

A 105: " "

E 80: " "

C 45: " "

B n'a pas rempli les conditions déjà publiés,

I déjà publié, non inédit.

Le total de 150 qui représente 75% de 200 n'étant pas atteint, pas de premier prix.

F, second prix

G, troisième prix.

Le comité en se basant sur ce rapport du jury, après avoir décaché les enveloppes contenant les noms et adresses des concurrents a dû accorder les prix comme suit: le deuxième, le troisième prix et une mention honorable, le jury ayant jugé à propos de ne pas accorder le 1er Prix:

2ème Prix: C. P. Stuart, 487 Ave Laval, Montréal.

3ème Prix: Omer Letourneau, rue Boisseau, Québec.

Mention honorable: Lucien Lachance, St-Jean d'Hébertville.

Nous ajouterons que les compositions non primées seront retournées à leurs auteurs et que celles qui ont obtenu des prix et la mention honorable sont, selon les conditions du concours, retenues par la Société des Arts, Sciences et Lettres qui les fera exécuter en public lors d'un concert qui aura lieu, vient-on de décider, à la salle de Chevaliers de Colomb, à la fin de l'hiver.

—————

Lutte contre toi-même, arrache-toi à toi-même pour revenir à la liberté.

—————

Le juge est la loi parlante, et la loi le juge muet.

—————

Quand on demande avis à quelqu'un, il doit dire ce qu'il pense.

—————

# LA REVUE DES LECTURES



## “L'ERREUR DE PIERRE GIROIR”

*Dr Joseph Cloutier*

Par

AIMÉ PLAMONDON

Les romans se suivent mais ne se ressemblent pas toujours, heureusement pour les lecteurs et les critiques. Voici qu'après l'histoire douce et consolante du “Français” que vient de nous conter M. Damase Potvin, nous sommes conviés sans transition à lire celle toute désespérée de l'infortuné Alfred Giroir que nous narre M. le docteur Cloutier dans son premier roman “L'Erreur de Pierre Giroir”.

Sauf pour le sujet, qui est devenu aujourd'hui presque accessoire dans le roman, les deux œuvres ont entre elles de nombreuses affinités qui les classent dans une même catégorie et en font deux manifestations distinctes et intéressantes d'un même idéal artistique.

Mais ne poursuivons pas plus avant cette comparaison qui va bientôt boiter, entre l'œuvre maîtresse d'un écrivain au courant des secrets du métier et la première aventure littéraire importante d'un nouveau venu dans le monde des lettres canadiennes. Disons plutôt quelques mots sur l'impression d'ensemble que nous a laissée la lecture attentive de “L'Erreur de Pierre Giroir”.

Un sentiment profond, soutenu, nous frappe dès les premières pages du volume, dont le développement forme à mon avis le plus grand charme du roman.

Ce sentiment c'est celui de l'amour intense, raisonné, lucide que l'auteur a pour la terre ancestrale considérée par lui comme la base primordiale du maintien de notre race et de la survivance de nos traditions nationales.

Il ne s'agit plus ici seulement de vanter les charmes des travaux champêtres, d'exalter les reconfortants labeurs de nos laboureurs, l'auteur entend démontrer de manière péremptoire qu'il ne faut jamais, jamais abandonner en des mains étrangères

le “bien” des ancêtres. Et pour éviter cela, tous les sacrifices sont nécessaires, les petits, les grands, les héroïques même, car si ce résultat n'est pas atteint, si on a le malheur de laisser une fois le foyer s'éteindre, c'est la ruine et la mort certaines pour toute une lignée.

Et l'aventure émouvante de Pierre Giroir, le bon cultivateur de L'Islet, et de sa famille est là pour attester l'absolue vérité de ce fait.

Cultivateur à l'aise, époux d'une sainte femme, père d'une nombreuse famille composée d'un seul garçon et de plusieurs filles, Pierre Giroir vit heureux sur sa terre, en paix avec les siens, respecté et estimé de tous ses concitoyens.

Son garçon Alfred en qui reposent toutes ses espérances, grandit doucement, formé avec soin par son père et promet d'être pour ce dernier dans quelques années un associé précieux en attendant de devenir à son tour le maître du domaine, celui qui le conservera, l'agrandira, l'enrichira avant de le léguer aux générations futures des Giroir.

Malheureusement la mère, aveuglée par son amour maternel poussé jusqu'à l'aberration, rêve de faire de son garçon un prêtre et elle entreprend de convertir son époux à cette idée grandiose.

Pierre Giroir se montre d'abord intraitable, brutal même; il résiste longtemps, mais un beau jour, une mauvaise nuit plutôt, il capitule lâchement devant les larmes et les sanglots de sa femme et les époux décident que leur fils unique entrera au séminaire pour y faire ses études.

Et c'est alors qu'éclate le drame, car c'est plutôt un drame rustique qu'un roman, qui se poursuit avec de terribles péripéties jusqu'au dénouement tragique où le pauvre docteur Alfred Giroir expire misérablement sur un lit d'hôpital en prononçant de bien douloureuses paroles.

Je ne dis rien de plus de l'intrigue car je ne veux pas gâter le plaisir du lecteur, ni le priver d'aucune émotion.

Je félicite M. le docteur Cloutier d'avoir osé nous présenter un roman aussi résolument du terroir dans un temps où l'abondance de ces productions, jointe à la médiocrité d'un certain nombre d'entre elles, exposent tous ceux qui cultivent ce genre à des critiques amères et parfois même injustes.

C'est bien le temps de répéter ici qu'il n'y a pas de mauvais genres ni de mauvais sujets, mais seulement de mauvais écrivains. Car je me risque à affirmer, sans nullement poser au prophète, que si le docteur Cloutier le veut bien, il deviendra avant longtemps un de nos bons écrivains du terroir, un de ceux qui contribueront à conserver à cette littérature particulière et qui a très bien sa place dans un pays comme le nôtre, l'estime d'un nombreux public.

Car il y a des pages exquises dans "L'Erreur de Pierre Giroir", des pages qui classent du premier coup leur auteur et qu'on relit avec bonheur pour en savourer davantage le charme pénétrant.

Il faut signaler spécialement les descriptions de la terre, un peu longues parfois mais si vraies, si fidèles, si émouvantes, ainsi que deux ou trois tableaux de mœurs tout à fait réussis, comme la partie de quatre-sept qui est un véritable petit bijou.

J'aime moins le docteur Cloutier lorsqu'il parle d'amour. Non qu'il ne me paraisse sincère et chaleureux. Au contraire, il possède à souhait ces deux qualités, il les exagère même assez souvent, mais il n'a pas suffisamment l'art de nuancer ce qui fait que ses conversations et ses lettres, toutes passionnées qu'elles soient, renferment trop de redites qui finissent par devenir puérides et lassent à la longue l'attention du lecteur.

Un des défauts du roman réside également dans son manque d'unité, de cohésion. Cela ressemble parfois à une suite d'épisodes intéressants si l'on veut, mais dont on ne voit pas toujours bien la nécessité, pour ne pas dire l'utilité et qui nous font perdre de vue les personnages principaux et nous exposent à oublier des détails de leur psychologie.

Mais quoiqu'il en soit et tel qu'il se présente, le roman de M. le docteur Cloutier constitue un bel effort littéraire dont l'auteur a lieu d'être fier et dont nous devons l'applaudir chaleureusement.

Quoi de plus beau, en effet, que de voir un professionnel établi dans une de nos belles campagnes depuis bon nombre d'années et qui trouve le moyen de prendre sur les quelques loisirs que lui laissent les heures qu'il doit à sa clientèle et celles qu'il consacre à sa belle famille, le temps de méditer et de composer une œuvre jolie comme "L'Erreur

de Pierre Giroir"? N'est-ce pas là à la fois une belle action et un bon exemple?

Je félicite donc encore une fois le docteur Cloutier de son travail et je l'engage à nous raconter la prochaine fois une histoire heureuse qui fera pendant à la lamentable odyssee d'Alfred Giroir et de sa trop chère cousine Bella.

AIMÉ PLAMONDON,

### COUP DE ROULIS:

Roman maritime par Maurice Larrouy, "Editions de France" 20, Avenue Rapp, Paris VII.

Monsieur Puy-Pradal, député par hasard, juriste par habitude, agriculteur par mariage, homme intègre tant dans sa vie privée que dans sa vie publique, est, à la suite d'un discours virulent prononcé à la Chambre, nommé Haut-Commissaire auprès de l'Armée Navale. En compagnie de sa fille-secrétaire, Béatrice il embarque sur le croiseur "Montesquieu", décidé à apprendre leur métier à ces officiers de marine professionnels des fêtes et des naufrages.

En quarante jours et trois cent cinquante pages, il est chaviré par des coups de roulis successifs. Le Haut-Commissaire apprend tout de ceux qu'il voulait morigéner. Le mari fidèle est ensorcelé, dans le plus beau des décors, par Sola Myrrhis, l'ambitieuse cabotine.

De l'amiral Saint-Mesmin au canonier L'Huelcravarch, du commandant Gerville à l'enseigne Kermao, tous les personnages, en des situations nettes et dramatiques gravitent autour du Haut-Commissaire et de sa délicieuse fille.

Une langue riche, pure et classique, un dialogue nerveux aux aspérités desquelles le lecteur s'accroche, une histoire d'amour contée par un poète; un roman de mer, conduit par le marin qui écrivit *l'odyssée d'un transport torpillé*: telle est cette œuvre à laquelle les critiques qui l'ont lue dans la *Revue de France* s'accordent à prédire un succès aussi vif, aussi durable que celui qui accueillit, voici quelques mois, le dernier ouvrage de Maurice Larrouy: *le Révolté*.

La mode est une des rares puissances ne connaissant ni révoltés ni sceptiques. Elle constitue cependant une des plus humiliantes formes de l'esclavage.

La plus terrible des malédictions pesant sur l'homme n'est pas d'être condamné à mourir, mais à vieillir.

Dans le champ de bataille du monde, lutte en homme libre, sois un héros.

### LE SANATORIUM DU LAC EDOUARD

Le gouvernement provincial, ayant décidé de porter de 50 à 135 le nombre de lits au Sanatorium du Lac Edouard et d'y installer tous les différents services qui se rattachent à un sanatorium moderne, construit en ce moment une aile de 150 pieds de long. Pour couvrir le coût de ces agrandissements, \$150,000 d'obligations viennent d'être vendues à la Société Générale du Canada, dont M. Neville Belleau est le président.

Le sanatorium du Lac Edouard est la propriété du gouvernement de la province de Québec qui en a confié l'administration à une corporation intitulée: "L'Aide au Sanatorium du Lac Edouard", dont les membres sont nommés par le gouvernement et qui est composée comme suit: M. le chanoine B.-P. Garneau, président; Dr Joseph Guérard, vice-président; MM. Jules Gauvin, Alfred Jolicœur, Jules Garneau, W. Amyot, avocat, Dr J.-A. Couillard, Dr Alphonse Lessard.

Ces obligations sont offertes en souscription au public en ce moment.



# CHEZ NOS MEMBRES



Quand octobre prend fin, la Toussaint est au matin. (Proverbe)

“Je vais faire mon possible pour que l'année soit fructueuse en arts, en sciences et en lettres et pour que notre société marche vers la réalisation de l'idéal conçu par ses vaillants fondateurs.”

(Le nouveau président—Monsieur DÉSILETS.)

M. Adrien Desautels, B.S.A., a obtenu, en septembre dernier à l'université Laval, sa licence en philosophie. Tous nos compliments à ce laïque qui seul, lors de l'épreuve et du succès, s'est trouvé en excellente compagnie avec une dizaine de “grands séminaristes”.

Deux membre de notre société ont eu à croiser le fer politique au cours de la dernière campagne électorale. MM. Georges Bouchard, professeur au collège de l'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Maurice Dupré, avocat, C.R. étaient candidats dans le comté de Kamouraska. On affirme que jamais lutte politique entre deux adversaires ne fut plus courtoise. C'est un bel hommage à rendre à deux gentils hommes.

Des nouvelles récentes de Paris nous apprennent que, le 2 octobre, deux des nôtres s'y sont rencontrés à un café du Boulevard Montparnasse. Ce sont MM. Alonzo Cinq-Mars, de réputation journaliste et poétique bien établie, et Georges Henry Duquet, artiste peintre, qui ont eu l'amabilité de consommer un apéritif, mais cette fois, à la santé de leurs amis de Québec, après avoir visité l'Exposition des Arts Décoratifs.

Nous offrons nos condoléances à M. Alphonse Désilets et à sa famille. M. le docteur Savard, ancien député de Chicoutimi à la Chambre des Communes, le père de Madame Désilets, est décédé le 22 octobre.

Nos sympathies à M. Léopold Christin, l'une des plus récentes recrues de la société. Il a dû subir au cours d'octobre un deuil cruel causé par la mort de sa mère, Madame de la Mothe-Christin, qui demeurait à Montréal.

Nos chaleureuses félicitations à M. Narcisse Savoie qui, après avoir rempli les fonctions de président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, pendant l'année 1924-25, a été élu, peu de temps après, “Grand Chevalier” du conseil de Québec des chevaliers de Colomb.

M. Lorenzo Auger, architecte, est l'un de ceux qui ont soumis à la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec un plan pour la construction d'un palais de l'Agriculture. Voilà bientôt huit ans que M. Auger s'intéresse à ce projet lequel date de 1917, alors qu'il était question de commémorer le troisième centenaire de l'arrivée (1617) du premier cultivateur canadien, Louis Hébert, en érigeant un édifice de ce genre.

“De la place où trône, sous l'apparence d'une femme forte, la république”, M. Avila Bédard, I. F., professeur à l'Université Laval, l'un des pionniers de la société des Arts, Sciences et Lettres, au cours d'un voyage de quelques mois en Europe, a adressé de Paris à quelques québécois des salutations bien accueillies.

Il nous est revenu au cours d'octobre. Il avait été délégué par le gouvernement de la province de Québec aux congrès forestiers de Nancy et de Grenoble, en France, et de Southampton, en Angleterre.

Avec l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts du Québec, il a parcouru les grandes forêts de France, dans le Jura, les Vosges, la Savoie, les Alpes Maritimes, les forêts des Pyrénées et les landes et a visité les grandes papeteries et les écoles de papeterie de France.

On songe qu'il voudra bien, dans une causerie ou sous une autre forme dans “Le Terroir”, donner quelques impressions de son voyage. On appréciera davantage son retour.

Notre société, avec octobre 1925, a repris le fil de ses activités après l'avoir rompu au printemps, comme d'habitude, avant la saison des vacances. Dans l'intervalle, s'est produit le retour d'un de ses membres, M. Bruno Lefebvre, autrefois du bureau chef de la Banque Nationale, qui dut aller séjourner à Montréal pendant la période de la fusion de celle-ci avec la Banque d'Hochelega, est revenu à Québec et occupe l'importante fonction de gérant à l'une des principales succursales, celle de St-Roch, de la Banque Canadienne Nationale.

Félicitations et bienvenue!

M. Thomas Vien, ancien député de Lotbinière à la Chambre des Communes du Canada, a été nommé membre de la Commission des Chemins de fer; subséquemment il est devenu le vice-président de cette haute institution à qui est référée la solution des problèmes du trafic ferroviaire de si grande portée économique. Le profond savoir de notre ami et les qualités éminentes qui le distinguent le recommandaient à cette tâche dominante.

Monsieur Vien s'est fort bien acquitté récemment, et avec tout le tact d'un diplomate, de la tâche délicate, à lui confiée, celle de guider pendant leur séjour dans la province de Québec, les membres de la mission interparlementaire.

M. Louis Hamilton, conférencier à l'université de Berlin, Allemagne, a demandé récemment s'il pouvait devenir membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec. M. Hamilton allègue qu'il est déjà membre de la Canadien Historical Association et au nombre de ses travaux il compte une monographie sur les origines des Franco-Canadiens.

Le Dr Phil. F. Vogelsang, bibliotheksrat an der Preussischen Staatsbibliothek, (!) de Berlin), demande au nom de la Barsenverein fur den Deutschen Buchhandel in Leipzig (!) (!) (une association d'éditeurs allemands) de lui adresser “Le Terroir”.

Parmi ceux de nos membres qui se sont le plus empressés à payer, au cours d'octobre, leurs contributions annuelles, signalons avec plaisir, en raison du grand et haut exemple que leur geste comporte, ce sympathique nonagénaire québécois, toujours si

vivace, si alerte et si gai, Monsieur le notaire Cyrille Tessier; notre très distingué compatriote, l'honorable M. Ernest Lapointe, député de Québec-est à la Chambre des Communes et ministre de la Justice dans le gouvernement du Canada, puis l'honorable Philippe Paradis, M. C. L. et l'honorable Cyrille F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique.

Vers le milieu d'octobre, M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts de la province de Québec, a donné une causerie devant le club Rotary de Québec. Il a fait un bref exposé de la situation forestière et avec une maîtrise qui a témoigné de sa parfaite compétence. Il a démontré que nous avons mérité et que nous méritons encore d'être appelés des "gaspilleurs de bois". A l'origine, d'après un expert, il y aurait eu au Canada 925,000,000,000 de pieds cubes de bois de service et il n'en resterait plus guère que 245 billions!

"Instruite (notre population)", a-t-il dit "par l'expérience d'un passé fertile en désastres, mais surtout mise quotidiennement en garde par les cris d'alarme des autorités, les citoyens en général sont plus prudents. Il ne faut pas cependant, malgré ce gain acquis, s'endormir sur nos lauriers. Au contraire, il faut encore monter une garde de plus en plus sévère, puisque personne ne fait de miracle."

M. Kieffer attribue à une législation récente, au prestige de l'honorable ministre, M. Mercier, le succès obtenu à cet égard. Il convient d'ajouter que le savoir et l'énergie qu'il a lui-même déployés à cette tâche y ont aussi contribué, et nous l'en félicitons.

M. J.-P. Kempt, le président et gérant du Crédit Anglo-français, Limitée, dans une circulaire de tenue distinguée, nous rappelle cette expression "A la Toussaint", ces quelques mots qui sont bien du terroir dans notre province et principalement dans nos campagnes, et qui fixent l'échéance de la grande majorité des prêts d'argent, hypothèques, billets, crédits. Il profite de l'occasion pour nous faire part que son organisation a l'honneur et le plaisir de compter maintenant parmi ses directeurs M. Robert Taschereau, l'un des avocats les plus en vue de Québec", dit-il, et qui est aussi un membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres ajouterons-nous, depuis quelques années déjà, tout comme M. Kempt.

Le premier samedi d'octobre, selon la constitution, donc le 3, avait lieu la réunion annuelle des membres de la société des Arts, Sciences et Lettres, sous la présidence de son huitième président, M. Narcisse Savoie, B.S.A., Pour la huitième fois, M. Damase Potvin, le fidèle,—puisse-t-il être perpétuel,—secrétaire-archiviste, y fit son rapport annuel, abondant en faits et gestes de la société et élégant dans sa tenue littéraire. La lecture qu'on peut en faire dans une autre page en fera goûter tout le charme. M. G.-E. Marquis a fait voir, pour au moins la quatrième fois, en quelle bonne posture financière se trouvait la société le 30 septembre, au terme de l'année "constitutionnelle", et grâce à l'empressement de chacun des membres à payer sa contribution et à l'aide qu'apporte à l'occasion le gouvernement de cette province par l'intermédiaire de l'honorable Premier ministre, Monsieur Taschereau, qui démontre ainsi la haute appréciation du travail de vulgarisation artistique, scientifique et littéraire qu'accomplit la société.

Selon la tradition et selon les règlements, a eu lieu l'élection des directeurs, au nombre de quinze, de la société et dont font partie *ex officio* les cinq derniers présidents. Ainsi furent choisis: M. Narcisse Savoie, B.S.A., secrétaire du ministère de l'Agriculture; M. le docteur P.-H. Bédard, échevin, président du comité

des finances, leader du conseil municipal de Québec et officier de l'Instruction publique; M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand; M. Onésime Gagnon, avocat, C. R.; M. Damase Potvin, journaliste, représentant à Québec de la société des Gens de Lettres et de la Société des Auteurs Dramatiques; M. Georges Morisset, journaliste et publiciste, secrétaire de la commission de l'Exposition provinciale de Québec, éditeur de la revue "Le Terroir" sous le nom de Le Terroir Eng.; le lt-col. G.-E. Marquis chef du bureau de la statistique de la province de Québec; M. Alphonse Désilets, B. S. A., chef du service de l'Economie Domestique au ministère provincial de l'Agriculture; M. Raoul Dionne, directeur de la chorale St-Dominique; M. Ivan Vallée, I. C., ingénieur en chef des ponts et chemins de fer au ministère provincial des Travaux publics; M. Lorenzo Auger, architecte, ancien président de l'Association des Architectes de la province de Québec; M. Evariste Brassard, avocat, aviseur légal au département du trésor provincial; M. Ernest Légaré, importateur; M. Aimé Plamondon, notaire; M. le chevalier J.-Eugène Corriveau, consul de la République Argentine.

Au cours de la soirée à laquelle avait lieu l'assemblée générale les directeurs se sont réunis pour faire l'élection de leurs officiers. Voici quel en a été le résultat: Président: M. Alphonse Désilets; vice-président senior: M. Raoul Dionne; vice-président junior: M. Ivan Vallée; secrétaire-archiviste: M. Damase Potvin; secrétaire-correspondant: M. Aimé Plamondon; trésorier: M. G.-E. Marquis. Les directeurs choisirent comme aviseur légal l'un des membres de la société, M. Antonio Langlais, C. R.

M. Georges Morisset, qui fut le premier président de la société (1917-18) et subséquemment, pendant sept ans, le secrétaire-correspondant, a décliné sa réélection afin de consacrer une plus grande part de ses loisirs à l'organe de la société "Le Terroir".

M. Louis-Philippe Morin, comptable-licencié et M. Honoré-J. Pinsonnault, financier ont été choisis comme vérificateurs.

"Le nationalisme, le socialisme, le communisme et tous les modernismes qui forment les révolutions et troublent la paix n'ont pas encore pénétré dans la Nouvelle-France. Son peuple est tout aussi religieux et pacifique que nos ancêtres l'étaient en 1760. Nos gens ne sont pas moins industriels, pas moins ambitieux d'obtenir des résultats, mais ils ne sont pas matérialistes et ils vaquent à leurs travaux en gardant un œil levé vers un point plus élevé, vers l'idéal."

C'est ainsi que s'exprimait l'un de nos plus sympathiques et bienfaisants sociétaires, M. le Commandeur Henri Gagnon, directeur-gérant de l'un des grands quotidiens québécois "Le Soleil" devant un auditoire rare et important, à l'occasion de la douzième convention annuelle de l'Audit Bureau of Circulation tenue à Chicago le 16 octobre.

Nous sommes assurément fiers du geste et du verbe éloquents de notre excellent ami et auquel a fait écho la grande presse américaine. Nous le félicitons et remercions de s'être constitué ainsi, dans un milieu aussi indifférent sinon antipathique à nos aspirations, comme on l'a déjà dit si bien, "l'apologiste de sa race, de son pays et de son clergé."

Quelqu'un nous écrit; et on devinera que l'auteur est un poète,—ce qui suit:

"Il est sur la côte lévisienne, entre Saint-Joseph et Beaumont, un coin de vieux pays français ou l'histoire a fixé des souvenirs bien chers aux cœurs québécois. Le

moulin banal, plus que deux fois séculaire, où venaient autrefois les censitaires des seigneurs de Vincennes, a été retiré de l'oubli par les soins d'un artiste et d'un érudit, M. Lorenzo Auger, architecte.

Entièrement restauré, avec les caractères que l'histoire lui avait légués, le moulin de Beaumont est devenu un véritable musée de l'époque de la conquête. Une partie du mobilier aussi bien que la structure, les fondations et le mécanisme des roues et des meules à farines sont du temps des intendants français, au Canada. Dans le cadre qui l'entoure, avec ses oubliettes profondes et son observatoire élevé, à côté du torrent et de la cataracte puissante qui ajoute son bruit sourd à la chanson des bois environnants, le moulin de Vincennes est l'un des points les plus pittoresques de toute la rive laurentienne.

C'est dans ce décor, au crépitement et aux lueurs du foyer à bûches, que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec avait le plaisir d'entendre dimanche derniers les troubadours français Ariel et Duprat, dans leur programme de chansons et de danses, en costumes des siècles passés. Mlle Estelle Rousseau, virtuose montréalaise, accompagnait les artistes. Le souvenir de cette après-midi d'automne, de ce souper original et de cette veillée d'art, au moulin de Vincennes, restera inoubliable dans l'âme de ceux et de celles qui y ont participé."

C'était le dimanche, 11 octobre; nous y étions, d'autres aussi et nous avons goûté délicieusement tout le charme de cette gentilhommière de Monsieur Auger et du programme, distingué dont elle fut le théâtre.

\* \* \*

M. Léopold Christin, artiste lyrique, M. Raoul Dionne, Mlle Marcelle Aubry, MM. Ernest Légaré et F.-N. Savoie, ont ajouté de délicieuses chansons canadiennes au répertoire de la soirée. Un poème de circonstance a été dit par son auteur, M. Désilets, et une jolie chanson sur le moulin endormi, paroles de Mlle Alice Lemieux et musique d'Omer Létourneau, a été créée par M. Christin.

Assistaient, en outre, à cette fête: M. et Mme Damase Potvin, M. et Mme Georges Morisset, M. et Mme Omer Létourneau M. et Mme J.-Eugène Corriveau, M. et Mme J. P. Guay, M. et Mme Eric Lebel, Mme F.-N. Savoie, Mme L.-R. Gagné, Mme L. Christin et son fils Paul, M. L.-P. Turgeon, M. Emile Larochelle, M. G.-E. Marquis, M. Eudore Caron, le professeur Jean Thomas, M. Rousseau, M. Alexandre Morisset, M. Arthur Hardy, M. Georges Bculanger, M. Eric Chauveau, MM. Laurent et Louis Proulx.

M. Lorenzo Auger a fait à ses hôtes les gracieux honneurs de son moulin. Et le nouveau président de la Société des Arts, M. Désilets, a remercié au nom de tous ce "meunier-gentilhomme" à qui l'on n'a pas ménagé les témoignages unanimes d'admiration.

En témoignage d'appréciation au Maître Charles Huot et à Mademoiselle Marie-Louise Gignac, artistes-peintres, pour leur collaboration à la galerie des beaux-arts sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec leur a décerné un diplôme de "Médaille d'Honneur" de même qu'à Madame Edmond Lemoine pour sa participation par les œuvres de feu son mari, l'un des premiers collaborateurs, il y a sept ans, au programme d'action de notre société.

Monsieur Alfred Mercil, I. F., qui avait passé ses vacances à voyager incognito en pays d'Europe, a repris le terme de ses

cours à l'Ecole forestière, à l'Académie Commerciale et à l'Ecole des Beaux-Arts.

Monsieur J.-N. Miller, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, après trente-huit ans de service au même département a pris sa retraite. Il avait succédé à M. Paul de Caze. M. Lionel Bergeron lui succède.

On nous apprend que M. le chevalier J.-Eug. Corriveau fera interpréter au cours de décembre prochain, le 8 (un mardi), à la salle des Chevaliers de Colomb, une nouvelle pièce dont il est l'auteur, comédie dramatique en trois actes intitulée: "Mon commis-voyageur". La scène se passe de nos jours, mais pour tout de bon elle se passera pour la première fois au jour et à l'endroit indiqués sous les auspices du conseil de Québec des chevaliers de Colomb et pour l'agrément des membres de ce conseil, des commis-voyageurs et de leurs épouses et des amis de l'auteur et des interprètes. En voici la distribution:

*Madeleine*, Mademoiselle Marcelle Aubry;  
*Annette*, Mademoiselle Marguerite Lessard;  
*André Gaulois*, M. Eugène Lachance;  
*L'honorable Feuilleron*, M. Fernando Jacques;  
*Le député Lord*, M. Arthur Lachance.

"Le but de l'auteur lisait-on à ce propos, tout récemment, dans un quotidien, semble bien de nous démontrer qu'en définitive, la valeur personnelle, la droiture, et une certaine habileté de bon aloi doivent triompher de la fourberie et de la basse intrigue. Le commis-voyageur, qui roule tous ceux qui se mettent sur son chemin, y compris les politiciens les plus huppés, est un des "types" de notre société qui méritent le plus d'être offerts à l'admiration du public."

Monsieur Corriveau a déjà à son crédit des œuvres de théâtre qui ont connu les succès difficiles et redoutés de la rampe; nous sommes persuadés que "Mon commis-voyageur" est une autre de ses pièces dont le mérite provoquera les sincères applaudissements que nous lui souhaitons.

Le major Théo. Paquet, B.L., L.L.L., ancien président de notre société, candidat aux dernières élections fédérales, nous est revenu, après quelques semaines d'absence d'une *aventure* politique qui aurait ailli lui être *bonne*.

A ce propos, on rapporte de quelqu'un, pour illustrer certaine métamorphose d'actualité, ce qui suit:

"Le scir de l'élection, THÉO...RIE; le lendemain, THÉO...DORE et le surlendemain THÉO...PHILE!"

En tout cas, notre excellent ami est de retour.

Notre nouveau président et nos nouveaux "vice" constituent une belle trinité symbolique pour diriger les travaux de notre champ d'action. Le vice-président-senior, Monsieur Dionne, directeur de la chorale St-Dominique, représente les arts; le vice-président junior, Monsieur Vallée, ingénieur civil, représente les sciences et le président, Monsieur Désilets, littérateur et poète, représente les lettres.

Arts,—Sciences—et Lettres.

"La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper des Canadiens-français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres."

Voilà un extrait de la première constitution,—la constitution fondamentale, (1917)—de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

M. le trésorier de la société informe qu'au cours d'octobre, le premier mois de l'année "constitutionnelle", les sociétaires suivants, outre ceux déjà nommés, ont payé leurs contributions annuelles:

M. Yves Montreuil, notaire, Québec; M. Jos.-C. Hébert, notaire, Montmagny; M. Ferdinand Roy, avocat, C. R.; M. Louis-Philippe Morin, expert-comptable; M. le commandeur L.-P. Turgeon, papetier; M. Hector Faber, maître-imprimeur; M. Ivan Vallée, ingénieur civil; M. Georges Morisset, journaliste; M. Pierre Lévesque, architecte; M. Jos.-E. Lemieux, négociant; M. Robert Taschereau, avocat; M. Damase Potvin, journaliste; M. Ernest Légaré, importateur; M. le chevalier J.-E. Corriveau, auteur dramatique, Québec; M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de St-Apollinaire, Lotb.; M. Jean Thomas, directeur de l'Institut Thomas; M. Narcisse Savoie, B.S.A.; M. Auguste Choquette, homme de lettres; M. Thomas Vien, avocat, C.R.; M. J.-Arthur Paquet, président de l'Exécutif de la Coopérative Fédérée; M. Jules Gauvin, négociant; M. Arthur Picard, négociant; M. Maurice Hébert, homme de lettres; M. J.-Arthur Larue, expert-comptable; M. Jos.-Emond, négociant; M. J.-Elzébert Garneau, artiste-dessinateur; M. Joseph Desjardins, bibliothécaire; M. H.-J. Pinsonnault, financier; M. Raoul Dionne, marchand; M. C.-V. Darveau, avocat, C.R.; M. Alexandre Fraser, ingénieur civil; M. G.-E. Marquis, fonctionnaire civil; M. Aristide Vaillancourt, agent de voyages.

M. Joseph Dumais, professeur de diction française, a commencé, dans la semaine du 28 septembre, ses cours de phonétique et de diction aux institutions suivantes: académie St-Joseph, académie Notre-Dame-du-Chemin (filles), académie Jacques-Cartier et académie St-Sauveur où les cours sont hebdomadaires; il donne, hebdomadairement, quatre cours à l'Académie Commerciale, et dans l'ensemble il compte 720 élèves inscrits. Le programme complet des cours gratuits de phonétique, de diction et de lecture expressive du Conservatoire de Québec comprend 24 leçons. M. Dumais a publié une plaquette à ce sujet et dont il a bien voulu nous faire l'envoi. Les cours commencés en septembre se termineront par une audition publique de morceaux choisis et qui est fixée au lundi, 12 avril 1926.

Les directeurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec ont tenu leur seconde réunion de l'année 1925-26, le samedi 31 octobre, dans une salle décorée d'antiques choses de chez nous au magasin du "Vieux Québec", côte de la Montagne. On ne trouverait que difficilement un local plus original, un véritable musée d'objets usagés, tels que nos arrière-grands-pères les utilisaient et auxquels se rattache,—et se détache au désir et aux frais de chacun,—toute une théorie de choses rares et durables de fabrication du terroir. Les directeurs remercient de son hospitalité Monsieur Alphonse Désilets, l'âme de ce foyer ancien et de ce magasin vraiment pittoresque.

M. Eudore Caron, le nouvel administrateur de Le Terroir qui, à titre d'encouragement à la Société des Arts, Sciences et Lettres, est devenu l'un de ses membres, vient de créer toute une sensation dans nos milieux. Il offre à tout abonné du Terroir, selon certaines conditions très faciles, une prime de valeur exceptionnelle: le nouveau Larousse illustré, un volume, édition 1925.

Le dictionnaire! L'indispensable manuel des grands et des petits, de ceux qui savent beaucoup comme de ceux qui ignorent beaucoup!

Nos félicitations à M. l'administrateur du Terroir et nos souhaits de succès. Avec une semblable innovation, Le Terroir va certainement grandir et prospérer, selon le programme bien arrêté de sa nouvelle direction.

Le nouveau président de la Société des Arts, Sciences et Lettres sous informe, à la suite d'une réunion des directeurs, de ce qui suit:

Administration et direction générale de l'année:

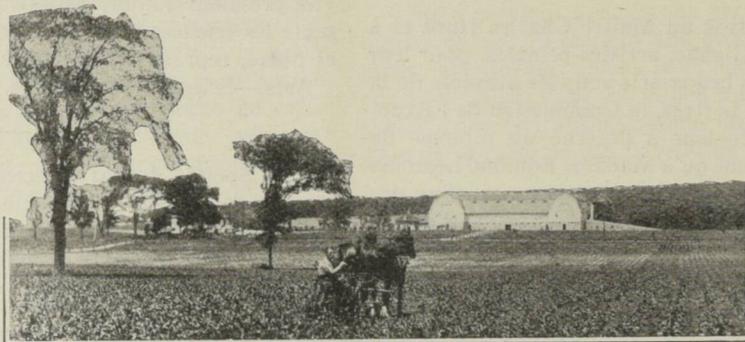
- (a) Une conférence publique par mois, de novembre à mai.
- (b) Une réunion mensuelle des membres, avec causerie par l'un des leurs.
- (c) Une réunion mensuelle des directeurs, le samedi précédant une assemblée générale.
- (d) Une réunion mensuelle du comité-directeur du Terroir.

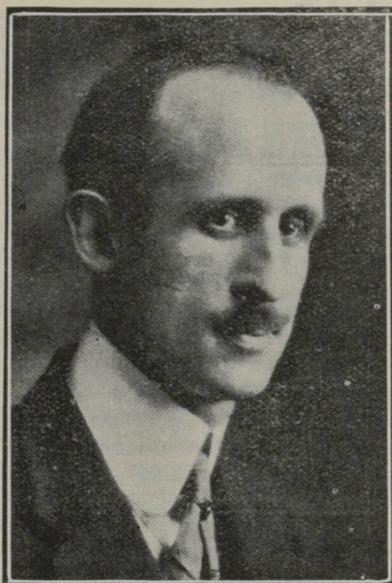
Au nombre de ceux qui sont actuellement inscrits au programme des diverses manifestations de la société figurent:

- M. J.-Chs Magnan, B.S.A., ingénieur agricole. Sujet: "Terre de France et de Belgique".
- M. l'abbé Arthur Lacasse, de la Société Royale, curé de St-Apollinaire. Sujet: "Un poète, philosophe et journaliste."
- M. Gustave Toupin, B.S.A., professeur à l'Institut d'Oka. Sujet: "Un grand apôtre de la vie rurale."
- M. Adjudant Amyot, industriel, Québec. Sujet: "Notre sœur, l'Australie".
- Madame France Ariel, avec le concours de M. Armand Duprat. Sujet: "La chanson à travers les âges."
- M. Alphonse Désilets, B.S.A., littérateur et poète: Sujet: "Le roman régionaliste et ses maîtres".
- Et d'autres?

On projette encore, pour cette année, à la Société des Arts, Sciences et Lettres, d'autres manifestations. Ainsi on organisera: (a) une exposition d'arts canadiens, sculpture, peinture, dessins, architecture, livres, chants, musique, reliure, bibelots divers (b) un concours littéraire, conte canadien, à thème social ou légendaire ou historique ou du terroir ou etc qui s'ouvrira le 1er décembre 1925 pour être clos le 1er mars 1926; (c) un concert, en mai 1926, et au programme: M. Lucien Dérome, ténor lyrique, avec le concours de quelques-uns de nos meilleurs artistes locaux; (d) un banquet annuel, en mai prochain.

MAXIME LEDOYEN.





M. Alphonse DESILETS, B.S.A., chef du service de l'économie domestique au ministère provincial de l'Agriculture, le nouveau président, élu le 3 octobre 1925, de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

## UN CONCOURS DE POÉSIE

*La Société des Poètes prolonge la durée de son concours de poésie jusqu'au 1er Janvier 1926.*

### LES MEMBRES ADMIS

Le deuxième concours de poésie ouvert par la Société des Poètes canadiens-français à tous les poètes de langue française d'Amérique suscite un intérêt considérable, si l'on en juge par le nombre et la valeur des poèmes que le courrier apporte au secrétaire depuis quelques jours, et tout laisse prévoir que l'initiative de la Société sera couronnée d'un succès sinon supérieur, du moins égal à celui que remporta son concours de 1924.

Il avait été annoncé que le concours de 1925 prendrait fin le 1er novembre. Quelques poètes ont suggéré au comité de direction de la Société des Poètes d'accorder un délai plus long, et se rendant à cette suggestion, les directeurs ont décidé de prolonger la durée du concours jusqu'au 1er janvier 1926.

Comme la Société des Poètes compte un bon nombre de membres, et qu'en éliminant ceux-ci, comme il avait été décidé d'abord, elle se trouvait à priver ses propres soutiens de courir la chance de se distinguer dans cette lutte poétique, il a été résolu que tous les membres de la Société des Poètes, à l'exception des juges, pourront participer à ce concours et seront jugés sur le même pied que les autres concurrents.

Ces juges qui sont membres de la Société, sont déjà désignés, et on ne peut mettre en doute leur impartialité comme aussi leur compétence en matière poétique. Plusieurs d'entre eux sont déjà connus par des œuvres qui ont attiré l'attention du public, et tous les concurrents, membres ou non, seront traités avec justice, suivant le mérite de leurs vers, qu'ils en soumettent dix, cinquante ou cent.

Comme on le sait, les trois prix principaux seront: une lyre d'or, une lyre d'argent et une lyre de bronze, et trois mentions d'honneur.

Chaque entrée devra être signée d'un pseudonyme qui sera répété avec le nom et l'adresse de l'auteur dans une enveloppe fermée jointe au poème. Chaque concurrent sera tenu de ne soumettre qu'une seule pièce, laquelle ne devra pas dépasser une centaine de vers. Les poèmes soumis devront être inédits. La Société recommande surtout aux concurrents de respecter la propriété littéraire et de ne pas soumettre telle pièce de Musset ou d'Alfred de Vigny signée d'un nom canadien. Le plagiat est la plaie des Lettres!

Tout envoi ou demande de renseignements supplémentaires devra être adressé à Francis DesRoches, secrétaire, 109½, rue Crémazie, Québec.

Le comité de direction de la Société des Poètes remercie cordialement tous les journaux et revues qui, dans l'intérêt des Lettres canadiennes-françaises, voudront bien donner une généreuse publicité à ce concours.

LES DIRECTEURS.

## LES FORETS

Aux profondeurs de vos taillis  
Je veux lire votre poème  
O mes belles forêts que j'aime!  
Vastes forêts de mon pays.

(LOUIS FRÉCHETTE).

La province de Québec, à part les immenses étendues de terres fertiles qu'elle offre à l'activité de l'agriculture, à l'initiative du colon, garde, sans aucun doute, dans les profondeurs mystérieuses de son sol pour le bénéfice du commerce et de l'industrie, d'importantes ressources minérales; elle est, comme on le sait, parsemée de cours d'eau nombreux dont la puissance, sous forme de chutes d'eau est considérée comme un auxiliaire indispensable de l'industrie; mais ce qui fait le plus clair de sa richesse, ce sont ses ressources forestières.

Ces ressources forestières, qui occupent plus de 130 millions d'acres, constituent, en bien des régions, tout particulièrement sur les terrains de peu de profondeur et dans les pays de montagnes, la seule récolte possible, la seule richesse dont on puisse mesurer la valeur, la seule qui, s'offrant immédiatement à l'activité de l'homme, est capable d'être pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, un auxiliaire précieux.

Dans la région des monts laurentiens, les massifs forestiers retiennent en place les sols légers, les empêchent de glisser au fond des rivières et assurent aux lacs, qui y sont très nombreux, une abondante provision d'eau dont bénéficient immédiatement les cours d'eau et médiatement les usines hydroélectriques. Dans la région des Alléganys, au sud du Saint-Laurent, ils sont aussi très utiles; on pourrait même affirmer qu'ils ont sur le régime des cours d'eau une influence régularisatrice beaucoup plus grande que dans les monts laurentiens, parce qu'ils sont, pour ainsi dire, seuls—les lacs étant plutôt rares—à emmagasiner les eaux de pluie et de fonte.

Les forêts fournissent partout des produits fort variés qui, pour une foule d'usages, sont estimés à l'égal des meilleurs bois étrangers. Elles rapportent chaque année, au trésor provincial, une somme de plus de trois millions et demi de dollars, et font ainsi œuvre véritablement utile pour tous, puisqu'en fin de compte ce revenu considérable rend possibles de nouvelles entreprises de travaux publics, permet d'étendre et d'améliorer les routes, et puisque sans lui, l'agriculture et l'enseignement, importants facteurs du bien-être matériel et intellectuel d'un peuple, ne pourraient se développer aussi rapidement qu'ailleurs.



# QUE FUT 1925

*Huitième rapport de M. Damase POTVIN, secrétaire-archiviste  
de la Société des Arts, Sciences et Lettres*



*Monsieur le président.*

J'ai l'honneur de vous présenter le huitième rapport de la Société des Arts, Sciences et Lettres. En effet, la huitième année des opérations de notre société est commencée depuis deux jours car on lit au premier paragraphe des nouveaux règlements de la Société des Arts, Sciences et Lettres édictés en vertu de lettres patentes émises le 29 novembre 1923 constituant notre société en corporation: "L'année des activités de la Société commencera le 1er octobre".

Notre Société, Monsieur le Président, compte donc, ce soir, sept années d'existence. Dans deux ans nous aurons le plaisir de célébrer le dixième anniversaire de la fondation de la Société des Arts, Sciences et Lettres; vrai, ce sera un beau jour car nous aurons alors donné une fière réponse à ceux qui ne nous prédisaient que quelques mois d'existence.

Deux ans avant les noces de fer blanc de notre société, l'argent est encore, comme il convient, une question chez nous; mais nous n'en sommes qu'au fer blanc, et il n'y a pas lieu de nous désespérer malgré le pessimisme que pourra exprimer notre trésorier dans son rapport. Nous espérons donc que nos noces d'argent verront la barque de notre Société danser allègrement sur les flots d'une mer sans récifs.

Monsieur le Président,

Encore peu accoutumé à la nouvelle constitution qui fait commencer l'année de nos opérations deux mois plus tôt, j'avoue avoir été quelque peu pris à l'improviste lorsque voilà trois jours un communiqué officiel du secrétaire-correspondant est venu m'annoncer que l'assemblée générale annuelle de notre Société était fixée à ce soir et qu'il me fallait alors me lancer dans la page d'histoire de l'année. Oh! alors, me suis-je dit, pas de phrases! Des faits seulement, de l'histoire en raccourci. Seulement les éphémérides de la Société. Le temps de compulsor nos archives et mes minutes, et me voilà.

C'est déjà beaucoup. Car, Monsieur le Président, cette année qui se termine ce soir et dont vous avez été l'artisan dévoué a été vraiment fructueuse et le temps employé selon tous les désirs de nos directeurs. Ceux-ci, M. le Président, devront vous rendre le témoignage que vous avez été le plus assidu, le plus intéressé à nos progrès, le plus ardent aux initiatives qui ont provoqué ces derniers.

Mais encore une fois, pas de phrases, même pour consacrer le dévouement et saluer le mérite. Enumérons les faits tout simplement. Voici donc en un très court résumé l'histoire de l'année 1924-25 à la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Votre premier faire-part, M. le Président, fut de convier les membres de la Société à une fête aux huitres qui eut lieu le samedi 25 octobre, au Jardin de la Terrasse. Cette fête coïncida avec la première assemblée générale de la nouvelle année. Puis elle avait un double objet: marquer la septième année d'existence de la société et rendre hommage à deux de ses membres et officiers, le Dr. P.-H. Bédard, président sortant de charge, décoré du titre d'officier d'Académie par le gouvernement français, et M. Damase Potvin gagnant du deuxième prix d'un concours littéraire de la Société des Ecrivains des provinces de France.

Lors de la première séance du Bureau de Direction, il fut décidé de lancer simultanément un deuxième concours littéraire et un premier concours musical. Le sujet du concours littéraire portait sur la rédaction d'une scène de la vie à la campagne et celui du

concours musical sur la composition d'une pièce de musique religieuse à quatre voix d'hommes.

Le résultat du concours littéraire a été connu au mois de février et trois prix ont été attribués par le jury qui se composait de M. l'abbé V. Germain, de M. Louis-Joseph Doucet, de M. Alph. Désilet, de M. Aimé Plamondon et de M. Damase Potvin. Les prix ont été octroyés au professeur Joseph Courteau, de l'Ecole Normale de Valleyfield, au Dr J.-E.-A. Cloutier, de Cap St-Ignace et à M. Théophile Beaulieu, de Cacouna.

Par suite de circonstances incontrôlables, les juges du concours musical n'ont pas encore trouvé le temps de rendre leur verdict.

La première conférence publique de notre Société a eu lieu le 23 novembre à l'Hôtel de Ville. Elle fut faite par M. Naulin Cauchon, d'Ottawa, président du "Town Institute of Canada" qui a parlé de l'urbanisme, c'est-à-dire de la science de l'embellissement des villes. M. Narcisse Savoie présidait. La salle était remplie. Melle Thérèse Bernier, pianiste, et M. François-Paul Noël, basse, des Chanteurs de Saint-Dominique, s'étaient chargés de la partie musicale de cette soirée.

La deuxième conférence publique a été donnée au même endroit le 28 avril. Le conférencier était M. Aug. Côté, avocat et protonotaire de Rimouski qui a parlé de Arthur Buies, son parent par alliance. Cette soirée était présidée par M. Alph. Désilets. Un programme musical a été rempli par Melle Thérèse Bernier, au piano, et par M. Léopold Christin, ténor, qui a chanté trois compositions de M. Robert Talbot.

Une troisième conférence publique a été donnée à l'Hôtel de Ville alors que le conférencier fut M. Aimé Plamondon et le titre de la conférence: "On plante le décor", M. Plamondon nous parlant du théâtre et, en particulier, du théâtre canadien. A cette soirée s'est fait entendre pour la première fois un petit orchestre composé de quatre dames de Québec et qui a interprété plusieurs pièces de grands maîtres. M. Maurice Rousseau a dit des vers de MM. Désilets et Plamondon. La conférence était présidée par M. Désilets.

Nos causeries du samedi se sont continuées avec grand succès durant l'année. En voici le succinct compte rendu:

Le 15 novembre, causerie de M. Louis-Marie Gagnon, de la Branche des Industries féminines du Ministère de l'Agriculture, sur l'industrie canadienne de la ceinture fléchée.

Le 24 novembre, causerie de M. Damase Potvin sur les fondateurs du Saguenay agricole.

Le 13 décembre, causerie de M. G. C. Piché, chef du Service Forestier de la province, sur l'exploitation des forêts canadiennes.

Le 10 janvier, causerie de M. Damase Potvin sur l'œuvre littéraire de feu Ernest Chouinard.

La causerie du samedi suivant a été donnée par M. Léopold Christin, artiste, sur les origines de l'art vocal.

Le 28 février, M. J. E. Corriveau a fait une causerie sur la République Argentine dont il représente le gouvernement à Québec. A signaler que la fin de la conférence de M. Corriveau a été marquée par une violente secousse sismique qui, sans être au programme, ne constitua pas moins un article sensationnel de la soirée.

En mars, causerie de M. Ernest Légiar sur l'annonce commerciale.

Au début d'avril autre causerie par M. O. Gagnon, avocat, qui nous raconte une aventure de Royalistes français en Ontario pendant la Révolution Française.

La causerie suivante est faite par M. I. Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics qui nous parle d'un concours organisé par lui en vue de la construction du pont de la rivière Montmorency.

Le 10 mai, causerie sur la Bretagne par M. Jean Landrieu, agronome de Nantes, France, avec projections lumineuses présentées par M. Alph. Desilets.

Nous avons au programme de l'année une douzaine de ces causeries du samedi et nous en avons entendu neuf. C'est un succès quand on connaît toutes les causes qui peuvent motiver une abstention.

Le secrétaire-archiviste a été heureux d'enregistrer, durant l'année, d'autres manifestations dues à la vitalité de notre société. Nous les rappelons simplement:

L'entrée en scène de la Commission des Guides Historiques que l'on doit à notre Société qui a consenti tous les sacrifices nécessaires pour assurer l'existence de cette institution, ce qui, avons-nous raison de penser, n'est pas suffisamment reconnu. On connaît le succès des guides.

Au cours de l'hiver, la Cie du Pacifique Canadien demande à notre Société de bien vouloir donner des noms historiques aux salles du nouveau Château Frontenac. A cet effet, en février, les membres de notre Bureau de direction sont conviés par quelques-uns des principaux officiers du C.P.R. à un dîner intime au Château. Un peu plus tard, quelques-uns de nos directeurs ont, en effet, l'honneur de baptiser les salles du plus grand hôtel de l'Amérique.

Dans le même ordre d'idée un comité spécial est formé de MM. G.-E. Marquis, Adrien Désautels et D. Potvin et chargé à la demande du Pacifique Canadien de résumer pour une brochure les vingt principaux faits historiques du Canada. Le travail a été exécuté.

Le 18 avril, nous enregistrons dans nos archives une très intéressante partie de sucre—la quatrième—qui se fait à Beauport sous la direction de M. Alph. Desilets et qui est couronnée d'un éclatant succès.

Le 17 avril, notre Société accorde son patronage à une fort intéressante soirée de gala au cours de laquelle des artistes locaux interprètent une jolie opérette "Vive la Canadienne", œuvre de trois de nos membres: MM. J.-Eug. Corriveau, Aimé Plamondon et Omer Létourneau.

Le 26 juin un groupe nombreux de la Société se rend au Monclin de Vincenne répondant à l'aimable invitation du propriétaire, M. Lorenzo Auger, membre de notre bureau de direction; excursion qui laisse des souvenirs inoubliables dans le cœur de tous ceux qui y ont participé.

De nouveau, cette année, notre Société a organisé une exposition spéciale de beaux-arts, de travaux féminins domestiques, etc., pendant l'exposition Provinciale. Nouveau succès.

Le 22 septembre, quelques-uns de nos directeurs offrent, chez Bertani, un dîner intime à M. Georges Duquet, membre de notre société qui s'est embarqué le soir même pour l'Europe où il va poursuivre ses études de peinture; sur l'initiative de M. Georges Morisset on lui offre un diplôme d'honneur en récompense de l'active participation qu'il a prise à nos expositions de beaux-arts.

*M. le Président,*

Après l'énumération de tous ces joyeux événements, il nous est pénible de demander aux membres de notre Société de s'incliner encore une fois devant une tombe, celle de l'un de nos membres les plus distingués et des mieux doués, M. J.-R. Thériault, artiste peintre et dessinateur, décédé le 13 mars, après une longue et pénible maladie.

Voilà, M. le président, le bilan de notre société pour cette année 1924-25. Le tout humblement soumis et laborieusement résumé.

DAMASE POTVIN.

(Suite de la page 109)

*est froide et verte, bouleversée depuis des jours par l'âpre "nordel" et brouillée par des pluies continuelles. Le terrible vent québécois parti depuis des jours du Golfe est entré dans l'entonnoir du fleuve et frappe maintenant Québec de ses coups glacés et humides à croire que l'hiver est déjà venu encore que l'on ne soit qu'à la veille de l'Été des Sauvages.*

*C'est le temps que préfère l'éperlan pour remonter le fleuve et faire un tour à Québec. Les petits touristes argentés arrivent par bancs monstrueux qui s'éparpillent dans toute l'étendue du fleuve. Ils arrivent, plus joyeux toujours à mesure que le "nordel" rend l'eau laurentienne désagréable. Ils se promettent de belles parties entre Québec et Lévis, le long des quais où ils se mettent à folâtrer.*

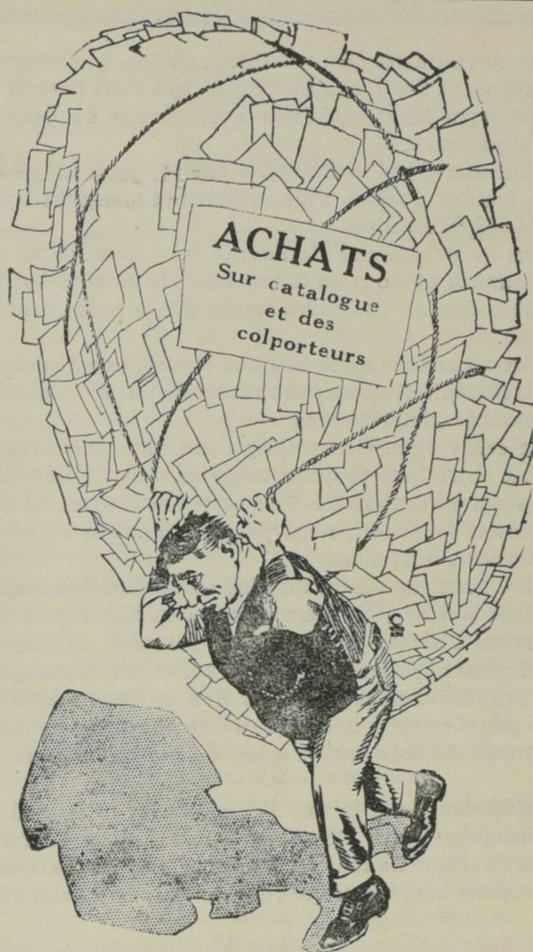
*Mais, hélas! la joie de ces petits touristes est de courte durée. Ces imprudents étaient attendus avec impatience, depuis des jours, à Québec, non seulement par toute la théorie des gamins et des pauvres anxieux de passer le temps en se tirant du fonds de l'eau un bon repas, mais par des professionnels même qui ne dédaignent pas, après leurs heures de bureau, de descendre sur les quais de la basse-ville tendre leurs appâts aux délicieux éperlans argentés et si frais.*

*Aussi est-ce une procession assez typique, assez caractéristique que celle qui se déroule, aux premiers jours de prime-automne ou, le printemps, après la débâcle, le long des côtes qui conduisent à la Basse-Ville. Des gamins descendent en courant portant sur leurs épaules une gaule avec fil et hameçons minuscules, et sous un bras un panier vide de raisins. Ils sont suivis de quelques pauvres hères qui s'en vont, avec le même attirail, tirer du fleuve une précieuse et délicieuse pitance. Puis viennent de bons bourgeois, petits rentiers, qui pendant toute l'année cherchent à profiter de tout pour se créer des distractions et qui ne demandent pas mieux que de se livrer, au bord des quais de la basse-ville, un simulacre d'une de leurs merveilleuses pêches de l'été qui finit, accomplies dans un lac quelconque des Laurentides. Enfin, l'on voit quelques professionnels qui veulent se payer une distraction et qui s'en vont à la suite des autres, après leurs heures de bureau, portant joyeusement à un bras un des paniers d'osier qui a servi à la dernière excursion de la saison et à l'autre une fine canne de pêche que ne dédaignerait pas la truite rouge des plus selectes clubs laurentiens ou même le plus opulent des saumons des rivières saguenayennes ou gaspésiennes.*

*Et bientôt, l'on voit les quais et les jetées de la basse-ville, depuis l'embouchure de la rivière St-Charles jusqu'à l'Anse-au-Foulon, garnis d'une clientèle de gens où se coudoient dans la plus fraternelle promiscuité les représentants de toutes les classes de la société humaine.*

# Débarrassons-nous de ce Fardeau!

**N**OS nombreux achats à l'étranger sur catalogue représentent, pour nos populations de la province, un fardeau écrasant dont il est de leur intérêt de se débarrasser le plus tôt possible, si elles ne veulent pas être écrasées par lui un jour ou l'autre.



## Et les Raisons, pour cela, sont indiscutables

**E**N effet nos achats sur catalogue font une saignée dangereuse à la richesse de notre province, notre argent s'en va enrichir les étrangers et ne nous revient pas. Ces achats appauvrissent nos marchands et leurs milliers d'employés, ils compromettent l'avenir de nos enfants, ils réduisent à néant les efforts de tous ceux qui voudraient s'assurer une vieillesse tranquille et confortable, en leur enlevant leur gagne-pain, et tout cela parce que notre argent au lieu d'être dépensé là où il pourrait faire le plus de bien et fournir du travail aux nôtres, s'en va au loin, sollicité par le catalogue étranger et le colporteur, pour ne plus jamais nous revenir.

---

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère

### **DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS**

Publié dans le Meilleur Intérêt de la Province de Québec

## Conservatoire d'Art Français

Directeur: M. G. Moncourtois Devalières

TELEPHONE: 2-2863 - - - 180, rue ST-JEAN, QUÉBEC

COURS D'ENSEMBLE, de 8 à 10 h. p. m.

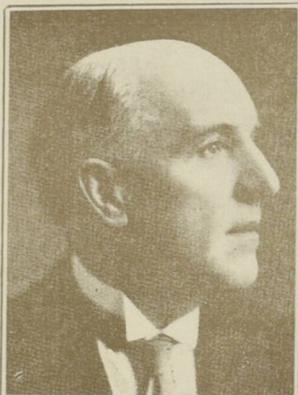
DECLAMATION — CHANT — PIANO — SOLFÈGE—  
ACCOMPAGNEMENT

Méthode exacte du Conservatoire de Paris.

Les élèves des leçons particulières ont droit d'assister au cours d'ensemble.

Cours spéciaux pour cercles et sociétés. Mise en scène, répétition, organisation de toute soirée dramatique ou concert.

JEUDI: de 2 à 5 heures: Cours spéciaux pour les enfants, Solfège et Piano, Diction, Déclamation.



Moulins:

LATERRIERE, QUE.

District Charlevoix, Qué.

Cours à bois et entrepôts:

QUEBEC,

Ste-Anne des Monts, Qué



### A. K. HANSEN & Co. Reg'd

MARCHANDS DE BOIS

82 RUE ST-PIERRE, - - - QUEBEC

Téléphone 2-3829

1142 Rue ST-VALIER

### Hôpital Ste-Marie

HOPITAL PRIVE

sous la direction des Drs Jules Vallée et Geo. St-Amand  
Pour tous les cas, à l'exception des maladies contagieuses  
et mentales. Spécialité: Maternité.

EUG. LECLERC Président et gérant. J.-ALF. COOK Sec.-trésorier.

### EUG. LECLERC, Ltée

ASSURANCES

FEU, VIE, VOL, ACCIDENTS, ETC.

81 rue ST-PIERRE, - - - QUÉBEC

Tél. 2-8426—Le Soir 6713.

Ls-Ph. Morin, L.A.C.G.A. L.-Eug. Barry, L.A.C.G.A. Léon Côté, C.A

### MORIN, BARRY & COTÉ

COMPTABLES LICENCIÉS, SYNDICS AUTORISÉS

Comptabilité, Vérification, Arbitrage, Liquidation,  
Organisation, Direction.

116, COTE de la MONTAGNE, - - - QUÉBEC

### Docteur VILANDRÉ

Des Hôpitaux de PARIS & BERCK

Médecin de Famille

SPÉCIALITÉ: Accouchements, maladies des enfants

Tél. 4731 555 rue St-Jean QUÉBEC.

# GRATIS

Le nouveau dictionnaire

## LAROUSSE

illustré, un volume, édition 1925

---

A tous les abonnés de la revue  
“LE TERROIR”

---

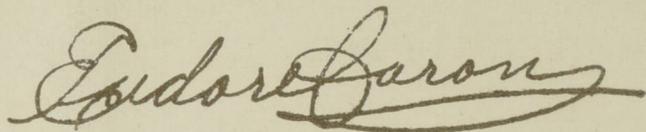
A TOUT ABONNÉ, qui paiera ses arrérages, renouvellera sa souscription annuelle (\$3.00) et donnera les noms de deux personnes désireuses ou susceptibles de recevoir “Le Terroir”, sera expédié, franco par la poste, le nouveau dictionnaire **Larousse**, relié en toile, tranches rouges, et à celui qui paiera deux ans d’abonnement (\$6.00) sera expédié le dictionnaire, même édition, relié en cuir solide, tranche dorée, **la prime de luxe**.

---

La quantité de dictionnaires dont nous disposons actuellement est limitée. Nous prions toute personne désireuse de bénéficier de notre prime de communiquer sans délai, par écrit ou par téléphone, avec notre bureau. Nous nous empresserons de lui donner de plus amples renseignements.

**LE TERROIR Enr.**

par



ADMINISTRATEUR

Bureau: 130 St-Vallier

:::

:::

:::

Téléphone 2-1229

QUEBEC